



**ANS
À AIMER
LA CULTURE**

**GRAND
THÉÂTRE
QUÉBEC**



RAPPORT ANNUEL 2020-2021



GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC



PROJET DE RÉFECTION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

PRIX ET DISTINCTIONS

2021

AN Best of Design

- Lauréat dans la catégorie « Restauration et Préservation », réalisation du consortium Lemay/Atelier 21

Architecture MasterPrize

- Lauréat dans la catégorie « Architecture », réalisation du consortium Lemay/Atelier 21

World Architecture News (WAN) Awards

- Prix Or dans la catégorie « Verre - Architecture », réalisation du consortium Lemay/Atelier 21
- Prix Argent dans la catégorie « Façade », réalisation du consortium Lemay/Atelier 21

Grands Prix du Design 2021

- Lauréat Platine dans la catégorie « Prix spéciaux / Conservation, restauration & mise en valeur du patrimoine », réalisation du consortium Lemay/Atelier 21
- Lauréat Or dans la catégorie « Bâtiment public / Bâtiment culturel », réalisation du consortium Lemay/Atelier 21

Canadian Green Building Awards 2021

- Lauréat dans la catégorie « Existing Building Upgrade Award », réalisation du consortium Lemay/Atelier 21

Ordre des architectes du Québec

- Grand Prix d'excellence en architecture, réalisation du consortium Lemay/Atelier 21
- Prix du public, réalisation du consortium Lemay/Atelier 21

Institut royal d'architecture du Canada

- Prix d'excellence 2021 : Innovation en Architecture, réalisation du consortium Lemay/Atelier 21

2019

Institut canadien de la construction en acier (ICCA) de la région de Québec

- Prix d'Excellence dans la catégorie « Bâtiments-rénovations », réalisation Acier Picard, Lemay + Atelier 21, WSP, Pomerleau et Grand Théâtre de Québec

SOMMAIRE

LETTRE À LA MINISTRE	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	2
RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION	7
PRÉSENTATION	9
Mission	9
Un lieu de diffusion unique	9
REVUE DES ACTIVITÉS	10
Synthèse de la programmation 2020-2021	10
Nombre de jours d'utilisation par salle	10
SPECTACLES ET ACTIVITÉS	11
RESSOURCES HUMAINES	15
Effectif et personnel régulier	15
RESSOURCES FINANCIÈRES	16
Rapport de la direction	16
Rapport de l'auditeur indépendant	17
États financiers	19
EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES	38
Utilisation des ressources informationnelles	38
Gestion et contrôle des effectifs	38
Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable 2015-2020	40
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	42
La diversité : une valeur ajoutée	42
Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs publics	43
Gouvernance de la Société	44
Accès aux documents et protection des renseignements personnels	51
Emploi et qualité de la langue française	51
Politique de financement des services publics	52
COMMANDITAIRES	53

RÉDACTION

L'équipe du Grand Théâtre de Québec et Karine Husson, rédactrice

RÉVISION

Équipe du Grand Théâtre de Québec

COORDINATION

Mireille Pouliot et Lucie Cloutier

IMAGES DE LA COUVERTURE

LG2

PHOTOS DES COUVERTURES INTÉRIEURES ET DES EN-TÊTES

Stéphane Bourgeois et Catherine Tétreault

(à moins d'indication contraire)

CONCEPTION VISUELLE ET INFOGRAPHIE

Michel Guay, Pouliot Guay graphistes

IMPRESSION

Les Copies de la Capitale

LETTRE À LA MINISTRE



Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres du conseil de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2021.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

La présidente du conseil d'administration,

CAROLE THÉBERGE, ASC

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Stéphanie Bourgeois

50 NUANCES DE GRAND THÉÂTRE

Un demi-siècle s'est écoulé depuis l'inauguration du Grand Théâtre, en janvier 1971. Cette année-là, John Lennon lançait l'album *Imagine*, *Mon oncle Antoine* de Claude Jutra prenait l'affiche au cinéma, la pièce *À toi, pour toujours, ta Marie-Lou* de Michel Tremblay était présentée pour la première fois, Olivier Guimond quittait ce monde et la tempête du siècle paralysait le Québec...

Il en a coulé de l'eau sous les ponts, depuis cette inauguration. En cinquante ans, le Grand Théâtre a présenté plus de 5000 créations, dans tous les domaines des arts de la scène : musique, théâtre, opéra, danse, chanson, humour, variétés... Plus de 15 346 193 personnes ont assisté à quelque 15 000 représentations, une vitalité incontestable qui a fortement contribué à l'essor de la diffusion culturelle dans la Capitale et à la grandeur de la province.

CRÉATIVITÉ ET COLLABORATION

La pandémie est un coup de théâtre imprévu qui a soufflé fort sur les activités culturelles. Mais la résilience du Grand Théâtre est forte et au lieu de l'affaiblir, ce vent contraire a avivé la flamme de la créativité et celle de la collaboration, les transformant en sources de lumière, de chaleur et d'apprentissage qui ont permis d'améliorer nos façons de faire et de poursuivre notre évolution.

Pour une deuxième année consécutive, il a fallu annuler ou déplacer des spectacles, rembourser des billets, ajuster les mesures sanitaires visant à contrer la propagation du virus – tout en continuant de récolter des taux

de satisfaction de la clientèle dépassant les 95 % – et jongler avec la configuration des salles. Mais en travaillant ensemble, l'équipe a inventé des solutions astucieuses, comme celle d'asseoir le public sur la scène de la salle Louis-Fréchette, offrant ainsi un point de vue inédit et une ambiance tout simplement magique. En mettant nos forces en commun, nous nous sommes aussi donné les moyens de soutenir chacun des membres de l'équipe, les organismes résidents et les artistes. Car le Grand Théâtre, c'est également un grand écosystème.

C'est dans ce contexte mouvementé qu'a été conclu un partenariat majeur avec TELUS, d'une durée de dix ans et dont la valeur dépasse les cinq millions de dollars. L'entreprise de télécommunication a bien compris que certains éléments de l'entente devraient s'incarner différemment au cours des premiers mois. L'esprit de collaboration est bien senti de ce côté-là aussi, ce qui en fait un partenaire d'autant plus précieux. Je suis très heureuse que l'énergie du Grand Théâtre puisse désormais se déployer de concert avec TELUS.

VOIR GRAND, VOIR LOIN

Au cours des dernières années, le conseil d'administration s'est penché assidument sur deux grands chantiers : la protection des murs extérieurs et l'introduction des arts numériques. Le premier a donné lieu au magnifique écrin de verre qui enveloppe désormais le Grand Théâtre. Cette solution architecturale maintes fois primée a non seulement permis de régler le problème d'érosion qui menaçait l'intégrité de la structure de béton : elle a fait du bâtiment une œuvre d'art en soi. Quant aux créations numériques qui peuvent maintenant se déployer dans le nouveau STUDIOTELUS, elles ouvrent la porte à de formidables rencontres entre les créateurs et le public, contribuant ainsi à la mission de démocratisation et d'accessibilité que le Grand Théâtre poursuit depuis ses tout débuts.

Ces deux chantiers sont d'éclatantes réussites qui dépassent les attentes et joueront un rôle important dans le prochain cinquantenaire du Grand Théâtre. Mais au départ, il s'agissait de projets inédits et ambitieux, qu'il a fallu examiner, peaufiner et défendre avec passion auprès des différents partenaires et bailleurs de fonds. Ce travail d'équipe, rigoureux et de longue haleine, en valait la peine : quelle fierté de constater les résultats aujourd'hui!

Merci de tout cœur à l'équipe du Grand Théâtre, aux organismes résidents, à nos partenaires et à mes collègues du conseil d'administration. Votre engagement,



De gauche à droite : Cabaret sur la scène de la salle Louis-Frédette - STUDIOTELUS



vosre solidarité et votre passion font toute la différence pour naviguer habilement dans cette période mouvementée. Mes sincères remerciements vont également au gouvernement du Québec, à la ministre de la Culture et des Communications, madame Nathalie Roy, ainsi qu'aux membres de son ministère. Et bien sûr, merci au public!

Plutôt qu'une célébration unique, le 50^e anniversaire du Grand Théâtre se poursuivra pendant quelque temps. Une façon de nous rappeler que parfois, il faut lâcher prise et s'adapter aux événements en trouvant de nouvelles façons d'être encore plus pertinents. Après tout, voir les choses sous un autre angle, n'est-ce pas là le propre de la démarche artistique? Joyeux anniversaire, cher Grand Théâtre. Que les 50 prochaines saisons culturelles soient autant d'occasions de déployer ton fabuleux potentiel, sous toutes ses nuances.

Carole Thiberge
CAROLE THÉBERGE, ASC

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Stéphane Bourgeois

CHER GRAND THÉÂTRE, C'EST À TON TOUR

Le 16 janvier 2021, le Grand Théâtre de Québec soufflait ses 50 bougies en contexte de pandémie. La situation sanitaire qui perdure depuis plusieurs mois exige une résilience qui n'est pas sans rappeler celle dont le Grand Théâtre a dû faire preuve à ses débuts, alors que divers contretemps avaient entraîné un délai de cinq ans entre la première pelletée de terre et la coupure du ruban...

Un demi-siècle plus tard, l'amour des arts de la scène l'emporte toujours sur les obstacles. Ainsi, malgré l'évolution de la COVID-19 et les contraintes changeantes auxquelles nous avons été exposés, nos équipes ont su faire preuve cette année encore d'une capacité d'adaptation remarquable. C'est grâce à leur engagement et à leur ingéniosité que, même dans ce contexte, le Grand Théâtre a pu poursuivre sa mission : promouvoir la culture et favoriser la rencontre entre les créateurs et le public.

SORTIR DES MURS

Un cinquantième, ça se fête en grand. Mais dans le contexte, il a fallu réinventer les célébrations prévues initialement. Qu'à cela ne tienne : si on ne pouvait accueillir le public au Grand Théâtre, c'est le Grand Théâtre qui irait vers lui!

C'est ainsi que deux autres institutions culturelles de la capitale nous ont ouvert leurs portes. Au Musée de la civilisation, l'exposition *Un Grand Théâtre* tenue l'été dernier se voulait « un spectacle multimédia original mettant

en vedette une sélection d'objets significatifs des arts de la scène associés à des photographies et des vidéos racontant quelques-uns des moments phares de ce joyau culturel de Québec ». Pour sa part, le Musée national des beaux-arts du Québec présente jusqu'en 2022 *Hommage à Jordi Bonet*, un espace de beauté consacré au créateur de la murale monumentale qui orne les murs du Grand Théâtre. Et ce n'est pas fini : dans les prochains mois, un magnifique ouvrage imprimé sera lancé dans le cadre du Salon du livre de Québec. Une histoire à suivre...

Nos espaces extérieurs ont aussi été mis à profit pour souligner le cinquantième anniversaire. Ainsi, l'exposition *Des ailes pour le Grand Théâtre*, présentée par Radio-Canada sur de grands panneaux autoportants, mettait en scène des images d'archives évoquant des souvenirs marquants. Dans le cadre de l'événement *PASSAGES INSOLITES* — qui permet de découvrir des créations surprenantes et inédites en parcourant les rues de la ville —, nous avons également accueilli, en collaboration avec EXMURO, l'œuvre *ARENA* de Benoît Maubrey. Cette sculpture interactive constituée de plus de 300 haut-parleurs formait un amphithéâtre ouvert à la participation : par appel téléphonique, connexion sans fil ou branchement direct, les passants pouvaient interagir avec ce système de son singulier pour improviser des prestations ou faire résonner leur musique.

En juin 2021, nous avons également inauguré un espace-terrasse fort agréable et ouvert à tous. En période de contraintes sanitaires, ce lieu a offert une bouffée d'air frais aux résidents et travailleurs du quartier qui pouvaient s'y retrouver en toute sécurité pour casser la croûte au soleil. Et ce ne sont là que les premiers mouvements d'une symphonie à laquelle nous continuerons de convier la communauté, pour que nos aspirations vibrent à l'unisson au cours des 50 prochaines années.

L'ENVELOPPE DE VERRE : UNE RÉUSSITE MAINTE Fois PRIMÉE

À peine inaugurée, l'enveloppe de verre qui recouvre les façades de l'édifice a continué de faire tourner les têtes cette année. Développée pour arrêter le phénomène chronique de détérioration du béton, cette solution à la fois efficace, élégante et extrêmement novatrice continue de récolter les honneurs à travers le monde.

Au-delà de l'ingéniosité technique, une telle réussite découle d'une collaboration toute particulière, en mode



De gauche à droite : Alex Burger - Les Trois Accords



conception-construction. Comme la solution était entièrement à inventer, tous les experts – incluant les équipes du Grand Théâtre – ont été mis à contribution dès le début du projet, ce qui a donné lieu à une dynamique participative où les meilleures idées étaient de mise, à chaque étape. Ensemble, nous avons pris le temps de bien faire les choses et les résultats sont éloquentes. De surcroît, l'accès au Grand Théâtre a été maintenu et nos activités se sont poursuivies pendant toute la durée du chantier. Il y a de quoi être fiers!

D'ailleurs, à l'occasion du 50^e anniversaire, un magnifique documentaire intitulé *L'écrin de verre* a été dévoilé lors d'une soirée gala rassemblant notamment d'anciens administrateurs et membres de la direction du Grand Théâtre. Ce moment a mis en lumière le symbole fort que représente l'enveloppe de verre : un trait d'union lumineux entre le passé et l'avenir.

DE CONCERT AVEC TELUS

Faire rayonner les arts de la scène et les arts numériques à Québec et au-delà : telle est la raison d'être de l'ambitieux partenariat conclu en décembre 2020 avec l'entreprise de télécommunication TELUS. Cette entente, qui s'échelonne sur une période de dix ans, représente un investissement direct de plus de cinq millions de dollars dans le développement culturel de la Capitale-Nationale. Elle propulsera l'offre artistique sous toutes ses formes en assurant la bonification de la programmation du Grand Théâtre et en servant sa mission première : être un lieu de diffusion et de démocratisation des arts de la scène.

L'entente prévoit aussi une association de marque avec Le Studio, dont le nom devient STUDIOTELUS. Cet espace de diffusion unique fait office de laboratoire de création pour les artistes et de lieu de découverte pour le public. La clientèle continuera d'y découvrir des créateurs de tous les horizons et des projets innovants, dans un environnement chaleureux, moderne et convivial.

Cette salle a d'ailleurs joué un rôle très important depuis le début de la pandémie. Ses dimensions plus intimes ont permis de présenter des spectacles dans le respect des restrictions sanitaires, offrant ainsi une belle visibilité aux artistes d'ici et aux talents émergents. En plus d'offrir une programmation soutenue, nous y avons fait des captations rediffusées sur diverses plateformes et présenté plusieurs œuvres numériques, dont *Règnes artificiels IV* de Rosalie D. Gagné et *Fresque grotesque* d'Allison Moore.

Le STUDIOTELUS comprend également un espace resto-bar. Celui-ci sera désormais opéré par un nouveau partenaire, Chez Rioux & Pettigrew, dont la vocation s'énonce ainsi : *Créer une relation entre l'assiette et le client en combinant la créativité et l'effervescence contagieuse de l'équipe, en cuisine et sur le plancher*. Cette vision rejoint tout à fait celle du Grand Théâtre et la possibilité de s'attabler sur place avant un spectacle contribue à enrichir l'expérience des visiteurs. La reprise des activités de restauration aura lieu en 2022, mais les préparatifs vont bon train et le projet est emballant.

UN ACTEUR BIEN ENRACINÉ DANS LA COMMUNAUTÉ

Pour sa sixième année d'existence, un potager urbain a poussé dans la cour du Conservatoire, en plus de prendre de l'expansion sur la nouvelle terrasse. Ce projet communautaire, mené en collaboration avec Les Urbainculteurs et Loisirs Montcalm, a battu des records de production cette année : 315 kg de produits frais ont été distribués à des familles moins favorisées de la région par la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec. L'initiative permet aussi de verdir l'espace et de lutter contre les îlots de chaleur, en plus d'offrir aux habitants du quartier une occasion de jardiner. Un projet gagnant à tous points de vue! À cela s'ajoutent les ruches du Grand Théâtre, une collaboration fructueuse qui se poursuit avec l'équipe d'Alvéole. Par leur butinage, les abeilles qui fabriquent notre miel contribuent aussi à la pollinisation de plusieurs espèces végétales qu'on retrouve sur la colline parlementaire ainsi que dans les quartiers Montcalm et Saint-Jean-Baptiste.

SAISIR L'OCCASION DE FAIRE TOUJOURS MIEUX

La pandémie a mis en lumière le rôle central joué par les ressources humaines dans le succès d'une organisation. Pendant la pause forcée de nos activités de diffusion, nous avons donc saisi l'occasion d'examiner nos façons de faire, d'évaluer le climat de travail et de sonder nos employés pour connaître leur point de vue sur une variété de sujets. Cet exercice a notamment permis de bonifier nos actions de communication interne et de mettre sur pied des initiatives visant le mieux-être des membres de l'équipe. Dans la foulée, deux comités ont été mis sur pied, l'un orienté sur la reconnaissance et l'autre, sur l'engagement. Et ce n'est qu'un début. La démarche est bien ancrée auprès des cadres et des employés, et les efforts se poursuivent.

Nous en avons aussi profité pour mettre à jour nos systèmes en matière de technologies de l'information, notamment grâce à l'installation des solutions



De gauche à droite : **Le Trident • Marie Davidson et L'Œil Nu**



Microsoft 365, incluant les applications Teams et SharePoint. En plus de faciliter le télétravail et les dynamiques d'équipe, cette modernisation a permis d'améliorer nos ressources informationnelles. Prochaine étape : le passage à la téléphonie IP, un levier important pour mieux communiquer avec nos clients et suivre plus efficacement nos opérations.

Enfin, plusieurs de nos collègues prendront leur retraite au cours des prochaines années. Pour assurer le maintien du haut niveau d'expertise qui vaut au Grand Théâtre sa réputation enviable, il est essentiel de mettre sur pied un plan de relève solide. Cela s'inscrit dans les priorités de mon second mandat, tout comme l'approfondissement des liens avec notre communauté et le lancement de la Fondation du Grand Théâtre de Québec, retardé par la pandémie.

EN ROUTE VERS 2022

Jules Renard a écrit « Nous voulons de la vie au théâtre et du théâtre dans la vie ». C'est ce que je nous souhaite pour les 50 prochaines années. Que cet intermède pandémique soit l'occasion d'un nouveau départ, solide et prometteur, où les arts de la scène brilleront de mille feux et où les salles de spectacle pourront à nouveau donner vie aux rencontres, si riches, entre créateurs et public. J'espère de tout cœur que cela se produira bientôt, un souhait partagé par la merveilleuse équipe du Grand Théâtre, nos partenaires ainsi que les organismes résidents dont la créativité foisonnante ne demande qu'à se déployer de nouveau.

En terminant, je tiens à remercier le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec et sa présidente, madame Carole Théberge, pour leur engagement soutenu tout au long de l'année. Merci aussi à madame Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications du Québec, pour son attachement aux arts de la scène et son soutien aux établissements qui leur permettent de rayonner. Enfin, merci à toutes les équipes du Grand Théâtre qui, en cette deuxième année de perturbations, ont su garder le cap en faisant preuve d'une capacité d'adaptation et d'une ingéniosité remarquables. Grâce à vous et à tous les amoureux de culture qui attendent impatiemment de pouvoir à nouveau remplir les salles de spectacle, le meilleur est à venir!

GAÉTAN MORENCY

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION



Stéphane Bourgeois

Au moment d'écrire ces lignes, avec comme tout le monde au pays quelque 97 semaines de pandémie au compteur, la célèbre phrase *small is beautiful* de l'économiste Leopold Kohr revêt encore tout son sens. En effet, la triste réalité sanitaire ne nous a encore permis en 2020-2021 qu'un nombre restreint d'activités, mais qui ont quand même contribué à faire rayonner notre imposant lieu de diffusion cinquantenaire, tout en maintenant la qualité de l'offre, même si ces activités ont été en apparence plutôt « modestes », tant en nombre qu'en spectateurs accueillis en nos murs.

En mars 2020, qui aurait pu envisager, encore moins prédire, que certains spectacles alors prévus depuis belle lurette comme ceux des Cowboys Fringants – deux soirs durant, avec plus de 1 800 billets vendus pour chacune de ces représentations – allaient être reportés quatre ou cinq fois depuis ce mois fatidique? Ce devin n'existe pas encore... et c'est tant mieux. Ajoutons que certains de ces spectacles n'ont toujours pas eu lieu... Patience et espoir!

Comme dans beaucoup d'autres secteurs d'activités, les aléas sanitaires ont donc imposé à plusieurs reprises la suspension complète de nos activités, d'abord pour une période qu'on aurait souhaitée « provisoire », mais devenue finalement de longue durée. On en conviendra: il est alors bien difficile, voire impossible, de préparer un bon repas chaud lorsqu'il faut constamment interrompre la cuisson!

Naviguer dans la constante précarité exige beaucoup d'adaptation et de résilience, en programmation comme ailleurs. On connaît maintenant bien LA chanson qui a lourdement marqué nos deux plus récents exercices financiers: jauges, distanciation et heures de couvre-feu variables, changements de salle pour certains spectacles, lieux de diffusion plutôt inusités parfois utilisés et à configuration tout aussi variable. Bref, ça pourrait facilement donner le tournis à n'importe qui!

Comme l'affirment directement la plupart des acteurs culturels et même une grande partie du public, les arts de la scène s'apprécient davantage encore sur place. Le fait de devoir obligatoirement revoir notre mode de fonctionnement au cours de cette toujours aussi interminable pandémie a curieusement eu certains effets bénéfiques.

Ainsi, jauge très réduite oblige, notre STUDIOTELUS a pu prendre solidement son envol. On y a instauré de « petits » prix de billets, mais de grandes prestations y ont eu lieu, en témoigne l'accueil enthousiaste que le public a accordé à ce beau volet de notre programmation.

À cette fin, on a d'abord puisé au sein de la riche scène locale, qui fourmille de jeunes chanteuses talentueuses, pour y présenter Maude Audet, trois soirs durant, Gabrielle Shonk également à trois reprises et l'unique Lou-Adriane Cassidy. Les Chercheurs d'or, Julyan, à deux occasions, et Sergio Ouellet ont pu aussi exprimer la richesse de leur palette musicale.

Le guitariste Yves Desrosiers y a offert son projet surtout instrumental, *Nokta sofforo*. Ramon Chicharron et sa musique latine débridée, Alex Burger et son équipe de rêve, la chanteuse country-folk Cindy Bédard en duo avec le légendaire guitariste Rick Haworth ainsi que l'inventif Cédrik St-Onge ont su toucher le cœur de l'assistance.

Le jazz y a également eu ses dignes représentants: la trompettiste Rachel Therrien et le saxophoniste Jean-Pierre Zanella.

Le flamboyant trio néo-psychédélique Yoo Doo Right, l'étonnante harpiste Sarah Pagé, Scott-Pien Picard accompagné par le guitariste Ivan Boivin, les formations Little Misty, Bison Eyes et Manela ont aussi conquis le public au STUDIOTELUS.

La captation du spectacle de Noël du Trio Malka, pour l'occasion en compagnie du guitariste Jasmin Cloutier, a mené à une webdiffusion à partir du STUDIOTELUS.



De gauche à droite : Yoo Doo Right • Catherine Major



La jauge permise ayant augmenté pour les salles plus grandes, bien des spectateurs ont ensuite eu la belle surprise de pouvoir constater de très près l'immensité de la scène de la salle Louis-Fréchette, par exemple en assistant *sur* le plateau même au spectacle de la sémi-lante Ingrid St-Pierre en septembre 2020.

La pianiste Alexandra Stréliski a donné trois représentations, dans ce cas précis avec le public bien réparti dans toute la salle. Et l'ambiance y était!

Encore sur le plateau de la salle Louis-Fréchette, Pierre Lapointe, en solo et à deux occasions, The Blaze Velluto Collection, le quatuor vocal QW4RTZ et Les Trois Accords ont tous pu établir la communion collective recherchée par le public lors d'un spectacle.

En coprésentation avec le Festival en chanson de Petite-Vallée, *La Grande Marée du coyote* – soit douze artistes sur scène, dont Tire le coyote, Luc De Larochellière, Andrea Lindsay, Ariane Roy, Jeannot Bournival, Simon Kearney, Mamselle Ruiz et KNLO – a fourni un vaste panorama, fort éloquent, de la diversité artistique au Québec. La preuve encore une fois que des générations fort différentes peuvent parfaitement collaborer, en toute harmonie.

Également en coprésentation, mais cette fois avec DOZE Management de Québec, Fuudge, bien appuyé entre autres par le quatuor à cordes Lunes, a procédé le 27 février 2021 à l'enregistrement d'un audacieux disque *live*, *Déployé au Grand Théâtre de Québec*, entièrement acoustique et orchestral. Cette captation a été diffusée virtuellement fin mai 2021.

Le spectacle solo de l'impressionnante Catherine Major, enregistré lors de la *Journée internationale de la femme*, a fait l'objet d'une webdiffusion ultérieure.

Dumas, enfin de retour pour trois spectacles intenses avec l'équipe originale de la tournée *Le Cours des jours* d'il y a vingt ans, Marie Davidson & L'Œil Nu et Mara Tremblay ont conquis l'auditoire.

Au foyer de la salle Louis-Fréchette, on a présenté fin juin *Les Escales en chansons*: huit jeunes chanteurs émergents, dont entre autres Jacques Surette de la Nouvelle-Écosse, Rayannah du Manitoba, Marc-Antoine Beaudoin et Kanen du Québec.

Soulignons que nos organismes résidents ont aussi déployé des trésors d'ingéniosité pour parvenir à rejoindre

leur public. Chapeau! Personne n'a donc succombé à l'auto-apitoiement, bien au contraire, chacun y allant d'heureuses initiatives innovantes.

J'en profite pour remercier absolument tous mes collègues de nos divers services, que ces collègues soient permanents ou occasionnels: services scéniques, billetterie, marketing, accueil, administration, immeuble, entretien et sécurité. *Tous pour un*, on y arrive! Merci à M. Anto, fidèle soutien à la programmation – je dirais même excellent «compagnon des mauvais jours» pour citer Feu! Chatterton et surtout des *bons jours* – qui a encore su bien tirer son épingle du jeu. La programmation, c'est ludique à certains égards.

Ayant la chance et le bonheur d'évoluer dans le milieu des arts de la scène depuis 1985 et programmant des spectacles au Grand Théâtre depuis 1999, je tiens à exprimer toute ma gratitude à Paulette Dufour qui m'y a embauché, à Francine Grégoire qui m'a confié la programmation ainsi qu'à Ann Mundy et à Gaétan Morency qui m'ont toujours appuyé inconditionnellement.

J'adresse mille mercis, ô combien essentiels, à tous les artistes – je crois d'ailleurs qu'à la lumière de la situation actuelle des créateurs, il serait grand temps de reconsidérer le statut de l'artiste en général –, artisans, techniciens, agents et producteurs que j'ai encore le privilège de côtoyer: vous nous permettez tous de mieux vivre. La vie serait beaucoup moins belle et intéressante sans vous tous. Cette communauté constitue un milieu extraordinaire, un vivier de rencontres passionnantes et de plaisirs partagés. Des mercis infinis également aux centaines de milliers de spectateurs qui fréquentent annuellement, en temps dit «normal», les salles du Grand Théâtre: sans vous, nous perdrons vraiment notre raison d'être.

Enfin, tout comme notre société qui doit encore faire face à de nombreux défis et enjeux particulièrement importants, dont celui de la diversité, les arts de la scène doivent demeurer démocratiques à la base, en étant idéalement accessibles au plus grand nombre: c'est une autre facette du «vivre ensemble», également à privilégier, aujourd'hui et demain.

Longue vie, Grand Théâtre, et au plaisir de tous s'y retrouver!

MICHEL CÔTÉ

PRÉSENTATION



MISSION

Depuis maintenant 50 ans, à titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle vise à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

La mission du Grand Théâtre consiste à procurer un lieu de résidence aux organismes majeurs, favoriser l'accessibilité aux différentes formes d'art de la scène et promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre offre deux salles de spectacle hautement polyvalentes : Louis-Fréchette qui peut accueillir 1 885 spectateurs et Octave-Crémazie, 510. On y retrouve également le STUDIOTELUS, un espace multifonctionnel et polyvalent de création, de diffusion des arts numériques et des arts de la scène ainsi que de restauration. Le Grand Théâtre abrite également le Conservatoire de musique de Québec et deux salles de répétition.

Le Grand Théâtre est également le foyer de trois institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec et le Théâtre du Trident.

REVUE DES ACTIVITÉS



SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION 2020-2021⁽¹⁾

Salle Louis-Fréchette (incluant formule cabaret sur scène et webdiffusion)	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE ⁽²⁾ D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Opéra	1	1	246	98 %	-
Concerts symphoniques	5	5	1 095	74 %	-
Chanson francophone	8	11	1 843	84 %	8
Musique du monde	-	-	-	-	-
Danse	-	-	-	-	-
Variétés	3	5	1 050	86 %	3
Ciné-conférences	-	-	-	-	-
Humour	-	-	-	-	-
Exercices pédagogiques	-	-	-	-	-
Fonctions privées	-	-	-	-	-
Jeune public	-	-	-	-	-
	17	22	4 234	82 %	11

Salle Octave-Crémazie	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE ⁽²⁾ D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Théâtre	7	83	6 344	89 %	-
Chanson francophone	-	-	-	-	-
Musique du monde	-	-	-	-	-
Variétés	1	2	148	62 %	-
Fonctions privées	-	-	-	-	-
Humour	-	-	-	-	-
	8	85	6 492	89 %	-

STUDIOTELUS (incluant webdiffusion)	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE ⁽²⁾ D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Chanson francophone	9	12	468	81 %	9
Jazz	3	3	81	81 %	3
Concerts symphoniques	2	2	43	60 %	-
Variétés	9	12	428	90 %	9
Fonctions privées	-	-	-	-	-
	25	29	1 020	83 %	21

TOTAL	48	136	11 746	86 %	32
--------------	-----------	------------	---------------	-------------	-----------

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	LOUIS-FRÉCHETTE	OCTAVE-CRÉMAZIE	STUDIOTELUS	TOTAL
Représentations	22	85	29	136
Montage, démontage et répétitions	19	38	-	57
TOTAL	41	123	29	193

(1) En plus de la synthèse présentée ci-avant, le Grand Théâtre a été l'hôte d'une vingtaine de captations vidéo qui ont été par la suite diffusées gratuitement sur différentes plateformes Internet.

(2) Le pourcentage d'assistance a été calculé selon la capacité autorisée par la santé publique et non selon le nombre de sièges dans la salle.

SPECTACLES ET ACTIVITÉS



Depuis 50 ans, le Grand Théâtre de Québec fait vivre les arts de la scène et fait vibrer le cœur des Québécois. Durant l'année 2021, de nombreuses activités en lien avec son 50^e anniversaire et auxquelles le public était convié ont été développées en parallèle de la programmation régulière.

La diversité des spectacles programmés au cours de la saison 2020-2021 sur les scènes du Grand Théâtre visait à permettre des rencontres mémorables entre le public et des artistes de tous horizons. Comme en témoigne la revue des activités présentées et projetées, l'accès des citoyens à un large spectre des arts de la scène se voulait, encore une fois, une préoccupation centrale.

La situation pandémique ayant drastiquement contrecarré les plans, la majorité des spectacles ont dû être reportés, annulés ou présentés en webdiffusion au courant de l'année. Fort heureusement, des spectacles intimistes avec des jauges restreintes ont pu avoir lieu dans nos différentes salles. De plus, pour répondre aux exigences gouvernementales du moment, une nouvelle configuration de type cabaret a été aménagée sur la scène de la salle Louis-Fréchette.

CHANSON ET VARIÉTÉS

Fer de lance de notre programmation maison, l'univers de la chanson et des variétés cherche à attirer un public nombreux afin qu'il puisse découvrir ou redécouvrir maints artistes et formations de renom œuvrant dans des genres distincts. Les générations montantes, notamment, ont eu plusieurs occasions d'apprécier les artistes émergents de la francophonie qui partagent leurs préoccupations et leurs aspirations.

SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

Jesse Cook - [Reporté](#)
Robert Charlesbois - [Reporté](#)
Louis-Jean Cormier - [Reporté](#)
Salvatore Adamo - [Reporté](#)
Chœur En Supplément'Air - [Annulé](#)
Dennis DeYoung - [Reporté](#)
Hommage à Vienne - [Annulé](#)
Bobby Bazini - [Reporté](#)
Cœur de pirate - [Reporté](#)
Les Morissette II - [Annulé](#)
Hommage à Metallica symphonique - [Reporté](#)
Simon Leblanc - [Reporté](#)
Les Cowboys Fringants - [Reporté](#)

Roger Hodgson - [Annulé](#)
Pierre Lapointe - [Reporté](#)
Ludovico Einaudi - [Reporté](#)
Alexandra Stréliski - [Annulé](#)
Francis Cabrel - [Reporté](#)
Catherine Major - Webdiffusion
FUUDGE - Webdiffusion

SCÈNE DE LA SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

Ingrid St-Pierre
Marie-Annick Lépine - [Reporté](#)
Ayrad - [Reporté](#)
FUUDGE - [Reporté](#)
Misc - [Reporté](#)
Bon Enfant et Mon Doux Saigneur - [Reporté](#)
The Blaze Velluto Collection
QW4RTZ
Brel et Barbara, héros fragiles - [Reporté](#)
Les Trois Accords
Tire le coyote - *La Grande Marée*
Pierre Lapointe
Marie Davidson et L'Œil Nu
Dumas
Mara Tremblay

SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE

Saratoga - [Reporté](#)
Marie-Jo Thério - [Reporté](#)
Petru Guelfucci - [Annulé](#)
Michel Rivard - [Reporté](#)
Coucou Passe-Partout, le spectacle - [Reporté](#)
Louis T. - [Annulé](#)
Jacques Michel - [Reporté](#)
Evelyne Brochu - [Reporté](#)
Laurence Manning Trio

STUDIOTELUS

Maude Audet
Gabrielle Shonk
Les Chercheurs d'Or
Lou-Adriane Cassidy
Ori Dagan et Alex Bellegarde - [Reporté](#)
Ramon Chicharron
Yves Desrosiers
Cindy Bédard
Yoo Doo Right
Rachel Therrien Quartet
Jean-Pierre Zanella
Alex Burger
Cédrik St-Onge



De gauche à droite : Opéra de Québec • Yves Desrosiers



Manela Quartet
Julyan
Scott-Pien Picard
Sarah Pagé
Little Misty

HORS LES MURS

POMME à l'Impérial Bell - [Reporté](#)
Marie-Pierre Arthur à l'Impérial Bell - [Reporté](#)

COUR DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC

Escale en chanson - Festival en chanson de Petite-Vallée

DANSE

Depuis plusieurs décennies, le Grand Théâtre est reconnu comme un foyer de la danse. Au cours de la saison 2020-2021, le public était une fois de plus convié à découvrir des productions audacieuses et emballantes. Représentatives des mouvances actuelles les plus marquantes en danse contemporaine, les compagnies invitées à se produire sur nos scènes font écho aux tendances internationales qui contribuent à définir le genre.

Compagnie Virginie Brunelle - *Les Corps Avalés* - [Reporté](#)
La Otra Orilla - *Magnetikae* - [Reporté](#)

MUSIQUE SYMPHONIQUE

Toujours cher au cœur des Québécois, l'Orchestre symphonique de Québec a poursuivi sa mission, souvent de façon virtuelle en cette année exceptionnelle. Rappelons que depuis plus de cent ans, l'Orchestre permet de faire connaître à un public mélomane des œuvres majeures du répertoire symphonique ainsi que les créations de compositeurs québécois, canadiens ou étrangers, portées par des solistes et un ensemble exceptionnels.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

TÉTRAULT ET LEONG - *LE DOUBLE CONCERTO DE BRAHMS* avec Kerson Leong et Stéphane Tétrault - [Annulé](#)
CONCERT QUÉBEC - Webdiffusion
RACHMANINOV 2 - *LE MYTHIQUE* avec Jean-François Rivest et Stewart Goodyear - Webdiffusion
LES TEMPÉRMENTS avec Jean-Claude Picard et Philippe Magnan - Webdiffusion
NOËL SYMPHONIQUE avec Quartom - Webdiffusion
AUTOUR DE SIBELIUS avec Mark Fewer et Tania Miller - Webdiffusion

QUAND ON N'A QUE L'AMOUR : HOMMAGE À BREL avec Pierrot Fournier et David Martin - Webdiffusion
UN CONCERTO, UNE VALSE, UN POÈME avec Andrei Feher et Philip Chiu - Webdiffusion
DE RIVIÈRE-DU-LOUP À VÉRONE avec Nicolas Ellis et Catherine Dallaire - Webdiffusion
VENTS ET CORDES DE L'ORCHESTRE - DE TCHAIKOVSKI À MENDELSSOHN avec Philippe Magnan, Musique de chambre élargie et Nicolas Ellis
PASSIONS GERMANIQUES avec Matthew Halls et Magali Simard-Galdès - Webdiffusion
JAMES BOND avec David Martin, Stéphanie Martin, Gavin Hope, Petre Brennan, Jeff Christmas, Steve Lucas et Christina Melanie - [Reporté](#)
LA CINQUIÈME SYMPHONIE DE BEETHOVEN avec Gordon Gerrard et Matt Haimovitz - Webdiffusion
HAMELIN JOUE MOZART avec Jean-François Rivest et Marc-André Hamelin

CONCERTS « COUP DE CŒUR » AU STUDIOTELUS

EN DUO VIOLON ET HARPE avec Julie Tanguay et Isabelle Fortier
EN QUINTETTE CLARINETTE ET CORDES avec Stéphane Fontaine, Anne-Sophie Paquet, Caroline Béchar, Mary-Kathryn Stevens-Toffin et Blair Lofgren
PRINTEMPS SYMPHONIQUE - Activité-bénéfice

OPÉRA

Malgré une saison 2020-2021 hors normes, l'Opéra de Québec s'est démarqué avec trois productions diffusées en ligne et, lorsque possible, devant public également. Une production d'opéra avec décors, costumes et mise en scène n'ayant pas été possible en raison de la situation sanitaire, l'Opéra de Québec a su tirer son épingle du jeu en conviant le public de partout sur la planète à des rendez-vous diversifiés qui ont mis de l'avant des artistes québécois et canadiens de réputation internationale, ainsi que des jeunes artistes lyriques à la carrière en pleine ascension.

L'OPÉRA DE QUÉBEC

L'AMOUR À L'OPÉRA OU LES MOTS/MAUX D'AMOUR - Gala de l'Opéra de Québec - Webdiffusion
LE BARBIER DE SÉVILLE - Rossini (version concert)

FESTIVAL D'OPÉRA DE QUÉBEC

L'opéra français en fête

De gauche à droite : Sarah Pagé • Mara Tremblay



CINÉ-CONFÉRENCES

Depuis nombre d'années, les Québécois parcourent la planète sans même devoir quitter leur port d'attache grâce aux ciné-conférences présentées par Les Grands Explorateurs. Une fois de plus, ils étaient invités à vivre des incursions dans des cultures fascinantes et des environnements à couper le souffle ayant dépaysé plusieurs dizaines de milliers de spectateurs jusqu'à présent.

LES GRANDS EXPLORATEURS

Saison 2020-2021 – [Annulé](#)

THÉÂTRE

Le Théâtre du Trident brille dans la ville de Québec et parmi les théâtres de la province depuis 50 ans maintenant. Ouvert au répertoire théâtral mondial et aux œuvres récentes signées par des dramaturges d'ici et d'ailleurs dont l'écriture témoigne des préoccupations les plus actuelles, le Théâtre du Trident porte une mémoire théâtrale qui évolue, s'adapte et réaffirme, d'année en année, son attachement à une dramaturgie forte qui résonne dans le cœur du public québécois.

LE THÉÂTRE DU TRIDENT

EXERCICES DE STYLE de Raymond Queneau, mise en scène de Marie-Josée Bastien

LA SAGOINE d'Antonine Maillet, mise en scène de Patrick Ouellet

LES BARBELÉS d'Annick Lefebvre, mise en scène d'Amélie Bergeron

LA BÊTE À SA MÈRE de David Goudreault, mise en scène d'Hugues Frenette

CE QU'ON RESPIRE SUR TATOINE de Jean-Christophe Réhel, mise en scène d'Olivier Arteau

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE LA PANDÉMIE

Lecture d'un conte pour la journée nationale de l'enfant – Webdiffusion

LA GRANDE AUDITION, auditions ouvertes pour les employeurs du milieu théâtral

RÉPLIQUE – 5 épisodes thématiques diffusés sur le Web
ELDORADO – Un balado et un projet de médiation culturelle

50 ANS DE FEU SACRÉ – Webdocumentaire

ANIMATIONS GRATUITES

Une programmation d'animations destinées à permettre à tous les Québécois de découvrir une pléiade d'artistes d'ici et d'ailleurs, dans des répertoires très variés, est en place afin de poursuivre une tradition d'initiations culturelles remontant aux origines du Grand Théâtre.

STUDIOTELUS

Ouvert en octobre 2019, le STUDIOTELUS est un nouvel espace multifonctionnel et polyvalent de diffusion des arts numériques, des arts de la scène et de restauration destiné au public du Grand Théâtre. En plus de bonifier l'offre culturelle et l'expérience client, le STUDIOTELUS fait de notre institution un chef de file dans la production, la diffusion et la promotion de pratiques artistiques à la fois audacieuses et accessibles et ce, dans un environnement inspiré et inspirant.

Le Trio Malka – Webdiffusion

Sergio Ouellet

Bison Eyes

ŒUVRES NUMÉRIQUES

Règne artificiel IV de Rosalie D. Gagné

Fresque grotesque d'Allison Moore

JOURNÉES DE LA CULTURE

Pour une 24^e année consécutive, le Grand Théâtre a participé aux Journées de la culture, mais cette fois, de façon virtuelle.

LES MÉTIERS DE LA CULTURE – Série de chroniques en lien avec le thème des Journées de la culture

L'EXPÉRIENCE JORDI BONET – Capsules « Regard sur l'œuvre de Jordi Bonet » et visite virtuelle depuis le confort de son foyer avec l'application mobile JORDI
BLAKE POULIOT ET LE CONCERTO DE BARBER – *La grandiose 4^e symphonie* de Tchaïkovski – Concert de l'Orchestre symphonique de Québec – Webdiffusion

CROISSANTS-MUSIQUE

Saison 2020-2021 – [Annulé](#)

CONFÉRENCES ET DISCUSSIONS

Rendez-vous techniques – [Annulé](#)



Stéphane Bourgeois

De gauche à droite : *Règne artificiel IV* de Rosalie D. Gagné • Ingrid St-Pierre



ACTIVITÉS ENTOURANT LE 50^e ANNIVERSAIRE DU GRAND THÉÂTRE

Durant cette année anniversaire, le Grand Théâtre a proposé des activités culturelles diversifiées. Plusieurs précieux collaborateurs se sont joints à la fête afin de faire rayonner l'institution au-delà de ses murs, en développant des événements auxquels le public était convié.

ARENA – Œuvre de Benoit Maubrey présentée dans le cadre de *PASSAGES INSOLITES* – Activité extérieure au Grand Théâtre

LES PROMENADES URBAINES – Parcours d'œuvres extérieures présenté en collaboration avec le Musée national des beaux-arts du Québec

DES AILES POUR LE GRAND THÉÂTRE – Exposition de Radio-Canada sur le Grand Théâtre présentée sur le site extérieur du Grand Théâtre

UN GRAND THÉÂTRE – Exposition à caractère historique au Musée de la civilisation

SANS MURS NI BILLETS – Un parcours culturel citoyen offert par les organismes en arts vivants de Québec, en collaboration avec le Grand Théâtre, incluant :

- *Une halte symphonique en famille* avec l'Orchestre symphonique de Québec – Hiver 2021
- *Halte culturelle* avec l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec et le Théâtre du Trident – Été 2021

PIANO PUBLIC – Espace pour prestations spontanées sur le site extérieur du Grand Théâtre

TERRASSE DU STUDIOTELUS inspirée des espaces éphémères sur le site extérieur du Grand Théâtre

HOMMAGE À JORDI BONET – Exposition au Musée national des beaux-arts de Québec présentée au Pavillon Gérard-Morisset

CHRONIQUES THÉMATIQUES – Série de chroniques portant sur le Grand Théâtre : son histoire, ses symboles, son implication sociale, des affiches de spectacles marquants et des mots du livre d'or laissés à travers les époques.

FONCTIONS PRIVÉES

Comme chaque année, des organisations œuvrant dans divers secteurs d'activité ont choisi nos salles afin d'y présenter des événements privés faisant appel aux arts de la scène. Fidèle à sa réputation, l'équipe du Grand Théâtre sait mettre son expertise au service des clients afin de les guider dans leur démarche et les accueillir dans des conditions optimales.

Remise des Prix du Québec – **Annulé**

Cérémonie du 22^e régiment – **Annulé**

Ville de Québec, arrondissement Beauport et Charlesbourg – **Annulé**

Portage – **Annulé**

Ville de Québec, arrondissement La Cité-Limoilou – **Annulé**

Vitrines / Phoque OFF – **Annulé**

Cérémonie de l'engagement de l'ingénieur – **Annulé**

Académie Sainte-Marie – **Annulé**

Fondation Cité Joie – **Annulé**

Fondation de l'École des Ursulines de Québec – **Annulé**

Excellence 2021 – Université du Québec – Webdiffusion

LANCEMENTS DE SAISON ET CONFÉRENCES DE PRESSE

Le Trident – Lancement de saison virtuel

Orchestre symphonique de Québec – Lancement de saison virtuel

Conférence annonçant les activités entourant le 50^e anniversaire du Grand Théâtre

RESSOURCES HUMAINES



EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier de la Société compte 36 postes au 31 août 2021. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 100 employés, principalement des préposés à l'accueil, des techniciens de scène et des préposés aux ventes.

EFFECTIF RÉGULIER

CENTRE DE RESPONSABILITÉ	EFFECTIF
Direction générale	
Direction générale	2
Sous-total	2
Services à la clientèle	
Marketing et communications	5
Accueil	1
Billetterie	6
Sous-total	12
Direction de la programmation	
Programmation	2
Services scéniques	10
Sous-total	12
Direction de l'administration	
Administration	4
Immeuble	6
Sous-total	10
Total	36

PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2021

DIRECTION GÉNÉRALE

Gaétan Morency*
Président-directeur général

Nathalie Boulay
Adjointe exécutive

SERVICES À LA CLIENTÈLE

MARKETING, COMMUNICATIONS ET EXPÉRIENCE CLIENT

Jean-François Ermel*
Directeur

MARKETING ET COMMUNICATIONS

Lucie Cloutier*
Chef de service

Mireille Pouliot
Conseillère en communication

Ève-Marie Fortier
Conseillère en communication numérique

Vacant
Coordonnateur des contenus numériques

ACCUEIL

Geneviève Bergeron*
Chef de service

BILLETTERIE

Jean Lemieux*
Chef de service

Michèle Bilodeau
Adjointe

Élise Lapointe
Technicienne en administration

Manon Desrochers
Préposée aux ventes

Valérie Nadeau
Préposée aux ventes

Vacant
Préposé aux ventes

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION

Michel Côté*
Directeur de la programmation

Jean-Claude Anto
Coordonnateur à la programmation

SERVICES SCÉNIQUES

Michel Desbiens*
Chef de service

Steve Simard
Technicien aux services scéniques

Benoît Rousseau
Chef machiniste
Salle Louis-Fréchette

Pierre Forgues Jr.
Chef sonorisateur
Salle Louis-Fréchette

Nyco Desmeules
Chef éclairagiste
Salle Louis-Fréchette

Serge Gingras
Chef projectionniste
Salle Louis-Fréchette

Jean-Nicolas Soucy
Chef machiniste
Salle Octave-Crémazie

Réjean Julien
Chef sonorisateur
Salle Octave-Crémazie

Denis Guérette
Chef éclairagiste
Salle Octave-Crémazie

Pierric Ciguineau
Chef polyvalent

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Marc Girard*, CPA, CMA
Directeur de l'administration

Évelise Schiavon Mazon, CPA
Analyste financière

Hélène Lévesque, S.C.P.
Technicienne en administration

Chantal Audet
Secrétaire

IMMEUBLE

Albani Boudreau*
Chef de service

Guy Hervé Mbunkeu T.
Électricien

Danny Labrie
Ouvrier certifié en entretien

Jean-François Desmeules
Ouvrier certifié en entretien

Alexandre Picard
Électricien

Jacques Desbiens
Journalier

* Membre du comité de gestion

RESSOURCES FINANCIÈRES



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes du secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société du Grand Théâtre de Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur général

GAÉTAN MORENCY

Le directeur de l'administration

MARC GIRARD, CPA, CMA

Québec, le 15 décembre 2021



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2021, l'état des résultats, l'état de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative à la constatation des subventions du gouvernement du Québec expliqué à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

DANIEL MARTEL, CPA auditeur, CA

Directeur principal par intérim

Québec, le 15 décembre 2021

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DES RÉSULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021

(en milliers de dollars)



	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel redressé (note 3)
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec - fonctionnement (note 5)	3 523	4 995	4 920
Subventions du gouvernement du Québec - immobilisations	5 715	740	472
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	-	4 192	4 331
Billetterie	291	161	659
Services scéniques	253	379	642
Présentation de spectacles (note 6)	273	112	1 297
Location de salles	206	242	653
Stationnements	89	68	93
Commandite	55	165	9
Services à la clientèle	36	6	89
Intérêts	30	34	128
Autres	37	29	58
	10 508	11 123	13 351
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	3 490	3 237	3 944
Taxes municipales et scolaires	1 380	1 347	1 248
Énergies et assurances	778	739	668
Frais artistiques	401	271	961
Frais financiers (note 7)	678	666	734
Entretien et réparations de la bâtisse	579	770	571
Frais de vente de la billetterie	67	77	202
Publicité	317	151	253
Gardiennage	240	222	230
Achats, entretien et réparations d'équipements	240	223	188
Transport et communications	67	18	40
Fournitures	63	44	55
Honoraires professionnels	395	267	306
Stationnements	6	-	10
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles		48	101
Amortissement des immobilisations corporelles	4 087	3 688	4 174
	12 788	11 768	13 685
DÉFICIT ANNUEL	(2 280)	(645)	(334)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021
(en milliers de dollars)



	2021	2020 Redressé (note 3)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	4 170	5 110
Modification comptable (note 3)	1 988	1 382
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉ	6 158	6 492
Déficit annuel	(645)	(334)
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	5 513	6 158

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 AOÛT 2021

(en milliers de dollars)



	2021	2020 Redressé (note 3)
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	5 037	4 971
Dépôt à terme (note 8)	-	250
Débiteurs	572	371
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 9)	44 299	47 069
Dépôt de cautionnement auprès de l'Office de la protection du consommateur	160	160
	50 068	52 821
PASSIFS		
Emprunts bancaires (note 11)	8 264	9 117
Dépôts - sur vente de billets	3 071	2 572
Charges à payer et frais courus (note 10)	2 159	3 438
Intérêts courus	275	175
Subventions reportées du gouvernement du Québec	43 469	45 565
Dettes à long terme (note 12)	35 135	35 845
	92 373	96 712
DETTE NETTE	(42 305)	(43 891)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	442	470
Fournitures	86	90
Immobilisations corporelles (note 13)	47 290	49 489
	47 818	50 049
EXCÉDENT CUMULÉ (note 15)	5 513	6 158

Obligations contractuelles (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAROLE THÉRIÈGE, ASC
Présidente du conseil
d'administration

GAÉTAN MORENCY
Président-directeur général

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021

(en milliers de dollars)



	2021 Budget	2021 Réal	2020 Réal redressé (note 3)
DÉFICIT ANNUEL	(2 280)	(645)	(334)
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions	(5 126)	(1 537)	(5 342)
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles		48	101
Amortissement	4 087	3 688	4 174
	(3 319)	1 554	(1 401)
Variation des charges payées d'avance			
		28	(82)
Variation des fournitures			
		4	-
		32	(82)
Diminution (Augmentation) de la dette nette			
	(3 319)	1 586	(1 483)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLIE	(45 879)	(45 879)	(43 790)
Modification comptable (note 3)		1 988	1 382
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉE	(45 879)	(43 891)	(42 408)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(49 198)	(42 305)	(43 891)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021

(en milliers de dollars)



	2021	2020 Redressé (note 3)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit annuel	(645)	(334)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 688	4 174
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles	48	101
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(4 192)	(4 331)
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement (note 16)	991	(228)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(110)	(618)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Produits de cession de placements et flux de trésorerie liés aux activités de placements	250	-
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(3 374)	(6 725)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des emprunts bancaires	3 300	7 484
Remboursement des emprunts bancaires	(4 153)	(29 394)
Augmentation des dettes à long terme	4 153	29 396
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 300	7 486
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	66	143
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	4 971	4 828
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 16)	5 037	4 971

Des subventions à recevoir du gouvernement du Québec de 1992 518 \$ (2020 : 5 397 627 \$) ont été constatées en contrepartie des subventions reportées du gouvernement du Québec. Ces transactions n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2021

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec (la Société), personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), ch. 1 (5^e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'encaisse, le dépôt à terme, les débiteurs (autres que les taxes de vente à recevoir) et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les dépôts – sur vente de billets (autres que les chèques-cadeaux), les charges à payer et frais courus (autres que les avantages sociaux), les intérêts courus et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice où le transfert a été autorisé et où la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, sauf lorsque, et dans la mesure où, le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives à ce passif sont rencontrées. Le solde est inscrit dans les subventions reportées.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2021

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- la livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et des dépôts à terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

PASSIF

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interemployeurs à prestations déterminées gouvernemental puisque la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

La provision pour congés de maladie et vacances a été établie à partir des heures cumulées par les employés et des taux horaires prévus. Les congés de maladie et vacances ainsi établis sont généralement payés dans l'exercice suivant.

Cette provision est présentée dans les charges à payer et frais courus.

ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers de la Société sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Fournitures

Les fournitures sont comptabilisées au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations, acquises du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile prévue, soit :

Catégorie	Méthode	Durée
Bâtisse	Linéaire	30 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	Linéaire	15 ans
Équipement technique de scène	Linéaire	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Terrain		non amortissable

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2021

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATION COMPTABLE

Paielements de transfert

La Société a acquis ou construit au fil des années des immobilisations et a réalisé d'autres dépenses pour lesquelles une aide financière sera ou a été octroyée par le gouvernement du Québec, sous la forme de remboursement de l'emprunt contracté.

Auparavant, cette aide financière était comptabilisée à titre de subvention à recevoir lorsqu'elle était autorisée par le Parlement québécois et que les travaux admissibles étaient réalisés par la Société. L'autorisation parlementaire suivait généralement le rythme du remboursement des emprunts contractés par la Société.

Le 9 mars 2021, le gouvernement a annoncé sa décision de modifier l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers de la Société puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles de la Société.

Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs. Le tableau suivant présente le redressement au 31 août 2020 ainsi que l'incidence sur les soldes au 31 août 2021, à titre comparatif. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2021	2020
ÉTAT DES RÉSULTATS		
Subventions du gouvernement du Québec - immobilisations	(4 863)	(2 399)
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	4 192	3 005
Déficit annuel	671	(606)
ÉTAT DE L'EXCÉDENT CUMULÉ		
Déficit annuel	671	(606)
Excédent cumulé au début de l'exercice	1 988	1 382
Excédent cumulé à la fin de l'exercice	1 317	1 988
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec - immobilisations	43 986	46 857
Subventions reportées du gouvernement du Québec	42 669	44 869
Dette nette	(1 317)	(1 988)
Excédent cumulé	1 317	1 988

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2021

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



3. MODIFICATION COMPTABLE (suite)

	2021	2020
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE		
Dette nette au début de l'exercice	(1 988)	(1 382)
Déficit annuel	671	(606)
Dette nette à la fin de l'exercice	(1 317)	(1 988)
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE		
Déficit annuel	671	(606)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	4 192	3 005
Ajustement relatif au remboursement des dettes à long terme	(4 863)	(2 399)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-	-

4. RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

La Société effectue un suivi de ses opérations par fonds.

	2021				2020 Redressé (note 3)
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
REVENUS					
Subventions du gouvernement du Québec - fonctionnement	4 995	-	-	4 995	4 920
Subventions du gouvernement du Québec - immobilisations	-	-	740	740	472
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	-	-	4 192	4 192	4 331
Billetterie	161	-	-	161	659
Services scéniques	379	-	-	379	642
Présentation de spectacles	112	-	-	112	1 297
Location de salles	242	-	-	242	653
Stationnements	68	-	-	68	93
Commandite	165	-	-	165	9
Services à la clientèle	6	-	-	6	89
Intérêts	34	-	-	34	128
Autres	29	-	-	29	58
	6 191	-	4 932	11 123	13 351

CHARGES

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2021

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



4. RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS (suite)

	2021				2020 Redressé (note 3)
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
Salaires et avantages sociaux	3 237	-	-	3 237	3 944
Taxes municipales et scolaires	1 347	-	-	1 347	1 248
Énergies et assurances	739	-	-	739	668
Frais artistiques	271	-	-	271	961
Frais financiers	-	-	666	666	734
Entretien et réparations de la bâtisse	592	-	178	770	571
Frais de vente de la billetterie	77	-	-	77	202
Publicité	151	-	-	151	253
Gardiennage	222	-	-	222	230
Achats, entretien et réparations d'équipements	223	-	-	223	188
Transport et communications	18	-	-	18	40
Fournitures	44	-	-	44	55
Honoraires professionnels	267	-	-	267	306
Stationnements	-	-	-	-	10
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles	-	-	48	48	101
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	3 688	3 688	4 174
	7 188	-	4 580	11 768	13 685
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(997)	-	352	(645)	(334)
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLI	1 560	156	2 454	4 170	5 110
Modification comptable (note 3)	-	-	1 988	1 988	1 382
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT REDRESSÉ	1 560	156	4 442	6 158	6 492
SOLDE DE FONDS À LA FIN	563	156	4 794	5 513	6 158

5. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions proviennent du ministère de la Culture et des Communications.

Subvention de fonctionnement

La subvention du ministère de la Culture et des Communications tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, entité sous contrôle commun, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 1 238 078 \$ (2020 : 1 368 320 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement, les taxes foncières et l'amortissement.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2021

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



6. PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les revenus relatifs à la production de spectacles et les charges de publicité pour un montant de 5 662 \$ (2020 : 6 794 \$).

7. FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 665 885 \$ (2020 : 734 301 \$) comprennent principalement des intérêts sur les dettes à long terme de 608 363 \$ (2020 : 332 870 \$) et sur les emprunts bancaires de 57 522 \$ (2020 : 401 431 \$).

8. DÉPÔT À TERME

	2021	2020
Dépôt à terme rachetable annuellement, échu en décembre 2020, portant intérêt au taux de l'épargne à terme conventionnelle d'un an majoré de 0,70 %.	-	250
	-	250

La juste valeur est équivalente à la valeur comptable.

Les intérêts reçus sur le dépôt à terme au cours de l'exercice correspondent à 23 060 \$ (2020 : 0 \$).

9. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec proviennent du ministère de la Culture et des Communications et se détaillent comme suit :

	2021	2020 Redressé (note 3)
Immobilisations corporelles	43 986	46 857
Remboursement des intérêts sur les dettes à long terme et sur les emprunts bancaires	313	212
	44 299	47 069

10. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2021	2020
Créditeurs et frais courus	1 588	2 726
Salaires	263	354
Avantages sociaux	51	98
Provision pour les congés de maladie et les vacances (note 17)	257	260
	2 159	3 438

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2021

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



11. EMPRUNTS BANCAIRES

Le gouvernement du Québec a autorisé par décret, et ce jusqu'au 31 octobre 2021, la Société à contracter des emprunts bancaires sous forme de marges de crédit remboursables à demande, relatifs au maintien des immobilisations pour un montant maximum de 24 507 852 \$ (2020 : 47 441 619 \$). De plus, ce décret autorise la Société à contracter pour ses besoins opérationnels des emprunts bancaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 800 000 \$ (2020 : 800 000 \$). Aux 31 août 2021 et 2020, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

	2021	2020
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 30 030 835 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	3 437	1 530
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 736 493 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	1 631	1 477
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 905 870 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	1 209	816
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 421 171 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	880	813
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 791 841 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	470	78
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 010 000 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	395	276
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 700 940 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	134	-
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 5 050 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	46	-
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 202 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	33	29
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 404 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	29	3
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 2 723 364 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	-	2 644
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 471 671 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	-	1 451
	8 264	9 117

Au 31 août 2021, le taux préférentiel est de 2,45 % (2020 : 2,45 %) et celui des billets-grille est de 0,726 % (2020 : 0,781 %).

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2021

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



12. DETTES À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

	Taux effectif	2021	2020
Taux fixe de 1,345 %, remboursable par versements annuels en capital de 2 682 005 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2030.	1,44 %	24 029	26 694
Taux fixe de 1,996 %, remboursable par versements annuels en capital de 270 913 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2031.	2,09 %	2 696	-
Taux fixe de 2,083 %, remboursable par versements annuels en capital de 268 476 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029.	2,20 %	2 138	2 403
Taux fixe de 2,454 %, remboursable par versements annuels en capital de 251 626 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027.	2,60 %	1 502	1 751
Taux fixe de 1,330 %, remboursable par versements annuels en capital de 146 398 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2030.	1,42 %	1 458	-
Taux fixe de 1,893 %, remboursable par versements annuels en capital de 327 338 \$ jusqu'au 19 mars 2024.	2,04 %	979	1 305
Taux fixe de 2,961 %, remboursable par versements annuels en capital de 309 247 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023.	3,11 %	926	1 234
Taux fixe de 2,573 %, remboursable par versements annuels en capital de 130 082 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027.	2,72 %	777	906
Taux fixe de 3,271 %, remboursable par versements annuels en capital de 119 614 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2024.	3,41 %	477	596
Taux fixe de 2,991 %, remboursable par versements annuels en capital de 80 450 \$ jusqu'au 16 janvier 2022.	3,14 %	80	161
Taux fixe de 1,971 %, remboursable par versements annuels en capital de 55 238 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2022.	2,17 %	55	110
Taux fixe de 1,641 %, remboursable par versements annuels en capital de 5 954 \$ jusqu'au 11 mars 2024.	1,76 %	18	24
Taux fixe de 3,122 %, remboursable par versements annuels en capital de 645 852 \$ échu le 16 juillet 2021.	3,28 %	-	645
Taux fixe de 1,552 %, remboursable par versements annuels en capital de 16 069 \$ échu le 1 ^{er} mars 2021.	1,76 %	-	16
		35 135	35 845

Au cours de l'exercice, le ministère de la Culture et des Communications a procédé au remboursement de dettes à long terme au nom de la Société pour une somme de 4 863 203 \$ (2020 : 2 398 935 \$). En contrepartie, la Société a comptabilisé dans ses livres une diminution équivalente de la subvention à recevoir. Ces transactions n'entraînent pas de mouvement de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2021

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



12. DETTES À LONG TERME (suite)

Les montants des versements en capital et intérêts à effectuer sur les dettes à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts
2022	4 647	555
2023	4 512	477
2024	4 512	399
2025	3 869	325
2026	3 749	265
2027 et suivantes	14 002	509

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021					
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET	ACQUISITIONS	DISPOSITIONS	RECLASSEMENT
Terrain	4 622	-	4 622	-	-	-
Bâtisse	46 020	25 005	21 015	48	-	-
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	36 157	18 046	18 111	773	151	-
Équipement technique de scène	9 101	5 985	3 116	556	341	-
Ameublement et équipement de bureau	421	299	122	49	33	-
Équipement informatique	990	686	304	111	33	-
	97 311	50 021	47 290	1 537	558	-

	2020					
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET	ACQUISITIONS	DISPOSITIONS	RECLASSEMENT
Terrain	4 622	-	4 622	-	-	-
Bâtisse	45 972	24 269	21 703	1 730	-	20 341
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	35 535	16 020	19 515	3 083	208	(20 341)
Équipement technique de scène	8 886	5 730	3 156	404	124	-
Ameublement et équipement de bureau	405	303	102	2	64	-
Équipement informatique	912	521	391	123	62	-
	96 332	46 843	49 489	5 342	458	-

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2021

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Les acquisitions liées au projet de réfection de l'enveloppe extérieure étaient incluses dans la catégorie d'immobilisations « Ajouts et réparations majeures à la bâtisse » durant les travaux de construction et ont été reclassées dans la catégorie « Bâtisse » lorsqu'ils ont pris fin en décembre 2019.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 434 584 \$ (2020 : 2 271 667 \$) qui est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2021. Ces mêmes acquisitions incluent des intérêts capitalisés au 31 août 2021 au montant de 16 969 \$ (2020 : 187 754 \$). Au 31 août 2021, la valeur des immobilisations non amorties, compte tenu que leurs travaux sont en cours de réalisation, s'élève à 165 740 \$ (2020 : 181 806 \$).

L'amortissement de l'exercice au montant de 3 688 161 \$ (2020 : 4 173 510 \$) se répartit comme suit dans les différentes catégories d'immobilisations :

	2021	2020
Bâtisse	736	1 694
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	2 148	1 790
Équipement technique de scène	577	500
Ameublement et équipement de bureau	29	13
Équipement informatique	198	177
	3 688	4 174

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est liée par des obligations contractuelles pour ses opérations (principalement pour les services d'entretien ménager et de sécurité) et pour ses immobilisations (projets de construction et d'aménagement). Certaines de ces obligations sont résiliables en tout temps sans pénalité, d'autres ne sont pas résiliables. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit :

	Opérations		Immobilisations
	CONTRATS RÉSILIAIBLES	CONTRATS NON RÉSILIAIBLES	CONTRATS NON RÉSILIAIBLES
2022	546	119	645
2023	350	61	-
2024	342	11	-
2025	-	11	-
2026 et suivantes	-	4	-
	1 238	206	645

Au 31 août 2020, les obligations contractuelles résiliables de la Société s'établissaient à 216 000 \$ et les obligations non résiliables s'établissaient à 433 000 \$.

15. EXCÉDENT CUMULÉ

L'excédent cumulé inclut un montant de 4 621 570 \$ correspondant à l'apport du gouvernement du Québec lors du transfert du terrain à la Société. Cette somme équivaut à la juste valeur lors du transfert.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2021

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



16. FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans l'état de la situation financière :

	2021	2020
Encaisse	5 037	4 971

Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement

Débiteurs	(201)	385
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(101)	(50)
Dépôts – sur vente de billets	499	(853)
Charges à payer et frais courus	558	(16)
Intérêts courus	100	79
Subventions reportées du gouvernement du Québec	104	309
Charges payées d'avance	28	(82)
Fournitures	4	–
	991	(228)

Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élevèrent à 565 892 \$ (2020 : 654 765 \$).

Intérêts reçus

Les intérêts reçus par la Société au cours de l'exercice s'élevèrent à 55 403 \$ (2020 : 130 630 \$).

17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) du gouvernement du Québec. Ce régime, qui fait partie du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), est un régime interemployeurs à prestations déterminées et comporte des garanties à la retraite et au décès. Au 31 janvier 2021, le taux de cotisation de la Société au RRAS est de 12,29 % (2020 : 12,29 %) de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2020 et 2021, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur), qui sera déterminé par Retraite Québec, sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP. Ainsi, la Société a estimé un montant de compensation correspondant à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2021 (2020 : 6,00 %). La contribution de la Société pour le RRAS, incluant son montant de compensation à verser, s'est élevée à 33 306 \$ (2020 : 33 379 \$).

La Société cotise également à deux régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Ces régimes, soit le Régime de retraite simplifié des employés du Grand Théâtre de Québec (régime simplifié) et le Régime complémentaire de retraite de l'Alliance Internationale des Employés de scènes et des projectionnistes des États-Unis et du Canada, local 523 (régime complémentaire), sont à cotisations déterminées et donnent droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès. Le régime simplifié concerne les employés et le personnel cadre de la Société alors que le régime complémentaire concerne les machinistes de la Société. Le taux de cotisation de la Société pour le régime simplifié est de 8,00 % (2020 : 8,00 %) du salaire admissible jusqu'à concurrence du maximum des gains

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2021

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

admissibles (MGA) du régime de rente du Québec et de 10,00 % (2020 : 10,00 %) du salaire admissible sur l'excédent du MGA et de 5,00 % (2020 : 5,00 %) du salaire admissible pour le régime complémentaire. La contribution de la Société pour le régime simplifié s'est élevée à 146 753 \$ (2020 : 146 779 \$) et à 30 753 \$ (2020 : 35 330 \$) pour le régime complémentaire.

Le montant total des cotisations versées par la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRAS, imputé aux résultats de l'exercice s'élève à 210 812 \$ (2020 : 215 488 \$). Les cotisations versées par les employés s'élèvent à 152 631 \$ (2020 : 157 412 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances :

La provision est incluse dans les charges à payer et frais courus (note 10).

	2021			2020
	CONGÉS DE MALADIE	VACANCES	TOTAL	TOTAL
Solde au début	21	239	260	248
Charge de l'exercice	42	269	311	369
Prestations versées au cours de l'exercice	(46)	(268)	(314)	(357)
Solde à la fin	17	240	257	260

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président-directeur général de la Société.

À l'exception de l'élément présenté à la note 5, la Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août est la suivante :

	2021	2020 Redressé (note 3)
Encaisse	5 037	4 971
Dépôt à terme	-	250
Débiteurs	284	207
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	44 299	47 069
	49 620	52 497

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2021

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le risque de crédit associé à l'encaisse et au dépôt à terme est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque associé aux débiteurs (autres que les taxes de vente à recevoir d'un montant de 287 628 \$ (2020 : 164 003 \$)) est réduit au minimum, puisque le montant est composé de plusieurs clients et aucun d'entre eux n'implique de sommes importantes. La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

La valeur nette comptable des comptes à recevoir inclus dans les débiteurs de la Société au 31 août 2021 est de 66 049 \$ (2020 : 59 837 \$). L'échéance de ces comptes à recevoir est détaillée dans le tableau suivant :

	2021	2020
Moins de 30 jours	64	35
De 30 à 59 jours	2	18
De 60 à 89 jours	1	6
90 jours et plus	5	11
	72	70
Provision pour créances douteuses	(6)	(10)
	66	60

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum puisque la Société respecte tous les critères d'admissibilité associés à l'octroi de ces subventions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société considère qu'elle détient suffisamment de trésorerie pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

L'échéancier des emprunts bancaires est présenté à la note 11 et celui des dettes à long terme, à la note 12.

L'échéance estimative pour les dépôts – sur vente de billets autres que les chèques-cadeaux est de 365 jours et correspond à un montant de 2 955 387 \$ (2020 : 2 441 125 \$).

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des charges à payer et frais courus :

	2021	2020
Moins de 90 jours	1 547	1 049
De 90 à 365 jours	561	2 291
	2 108	3 340

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2021

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers et passifs financiers portant intérêt.

L'encaisse et les dépôts à terme qui sont détenus auprès d'institution financière rapportent de l'intérêt au taux du marché et à taux fixe. L'objectif de la Société est de gérer l'exposition de sa trésorerie et de ses dépôts à terme au risque du taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché a une incidence non significative sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses dépôts à terme.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt, car la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu. Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable, ce qui expose la Société au risque des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement du Québec.

20. INCIDENCES DE LA PANDÉMIE MONDIALE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété une pandémie mondiale due au coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques à l'échelle mondiale.

Afin de respecter les directives du gouvernement du Québec visant à contrer la propagation du virus, la Société a dû fermer ses espaces publics à quelques reprises au cours de la dernière année. À chaque réouverture, la Société a mis en place les mesures de prévention appropriées afin que ses activités puissent reprendre dans les conditions les plus sécuritaires dans le contexte de la COVID-19, tant pour ses employés que pour ses visiteurs.

Cette situation a notamment entraîné une diminution des revenus liés à la présentation de spectacles et des coûts liés à la mise en place de mesures sanitaires ont été encourus. Afin de contribuer à l'atteinte de ses objectifs, le gouvernement a octroyé à la Société une aide additionnelle non récurrente.

La Société a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurent inconnues. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer son impact sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière de la Société pour les périodes futures.

21. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice clos le 31 août 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice clos le 31 août 2021.

EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES



UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Les ressources informationnelles au Grand Théâtre de Québec sont axées sur l'atteinte des principaux objectifs suivants :

- faire connaître la programmation du Grand Théâtre auprès du public par les plateformes suivantes : site web, réseaux sociaux, infolettres, etc.;
- permettre la vente des billets par les différentes méthodes suivantes : guichets, téléphones, site web transactionnel, etc.;
- soutenir les différents services du Grand Théâtre dans la préparation et la présentation des spectacles en incluant la programmation, le marketing, l'accueil de la clientèle, la billetterie, les services scéniques, le service de l'immeuble et l'administration;
- fournir à l'ensemble du personnel les outils bureautiques nécessaires à la réalisation de leurs tâches quotidiennes;
- assurer une infrastructure sécuritaire, fiable et performante pour l'ensemble de l'organisation.

Au cours de l'exercice financier 2020-2021, les dépenses en ressources informationnelles se sont élevées à 104 000 \$, en baisse de 39 000 \$ par rapport à l'exercice précédent. Étant donné qu'il n'y a aucune ressource humaine en informatique au Grand Théâtre, 65 % des budgets de fonctionnement sont affectés aux différents contrats de services permettant l'entretien et la mise à jour des équipements et logiciels ainsi que pour assurer le support aux usagers.

Au cours de l'exercice financier 2020-2021, les investissements en ressources informationnelles se sont élevés à 111 000 \$, en baisse de 12 000 \$ par rapport à l'exercice précédent. Les investissements se sont répartis de la façon suivante :

- 86 000 \$ pour la migration des infrastructures dans l'infonuagique;
- 25 000 \$ pour moderniser et maintenir à jour le parc informatique.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 août 2021	Total en ETC transposés*
1. Personnel d'encadrement	16 240	-	16 240	9	8,9
2. Personnel professionnel	3 736	-	3 736	2	2,0
3. Personnel infirmier	-	-	-	-	-
4. Personnel enseignant	-	-	-	-	-
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	42 554	996	43 550	121	23,8
6. Agent de la paix	-	-	-	-	-
7. Ouvrier, personnel d'entretien et de service	12 216	72	12 288	6	6,8
8. Étudiants et stagiaires	-	-	-	-	-
TOTAL DES HEURES	74 746	1 068	75 814	138	
TOTAL EN ETC*	40,9	0,6			41,5

* Équivalent temps complet (nombre d'heures/1 826,3)

La Société du Grand Théâtre de Québec termine son exercice financier 2020-2021 avec un total de 75 814 heures rémunérées. Sur la base de l'exercice financier gouvernemental, du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, la société a compilé 71 303 heures rémunérées atteignant ainsi la cible fixée par la ministre.



De gauche à droite : **Le Trio Malka • Manela Quartet**

À titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de sa Loi constitutive, son rôle consiste d'une part à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale; et d'autre part, à procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de la région.

Donc, cette mission passe par la présentation du plus grand nombre de spectacles possible et par une utilisation maximale de la plus importante infrastructure culturelle publique de Québec dédiée aux citoyens. En conséquence, les heures travaillées sont un indicateur de la performance de la SGTQ.

Par ailleurs, plus de 75 % des heures travaillées sont refacturées directement ou indirectement aux locataires externes (résidents ou autres).

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Pour les fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la Société doit faire mention dans son rapport annuel de la conclusion des ententes de service supérieures à 25 000 \$.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} septembre 2020 et le 31 août 2021

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique ¹	2	119 471\$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	17	1 139 155\$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICE	19	1 258 626\$

1. Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

2. Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.



De gauche à droite : **Fresque grotesque d'Allison Moore** • **Gabrielle Shonk**

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020 (prolongé jusqu'au 31 mars 2021)

Objectif gouvernemental 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Actions	Indicateurs	Cibles 2015-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
Action 1 Poursuivre nos actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles	Nombre de nouvelles mesures afin d'améliorer nos pratiques écoresponsables	5 nouvelles mesures	Le Grand Théâtre a intégré 1 nouvelle mesure en 2020-2021, pour un total de 15 mesures depuis 2015-2016 : 1. Dépôt de notre dossier pour l'accréditation « Scène écoresponsable »	ATTEINTE
Action 2 Réduire les déplacements et sensibiliser à l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés	Nombre de mesures et d'actions et le pourcentage d'employés rejoints	5 mesures et 75 % des employés rejoints	Le Grand Théâtre a intégré 7 nouvelles mesures depuis 2015-2016 et a rejoint 100 % de ses employés	ATTEINTE
Action 3 Poursuivre nos actions afin d'améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques	Nombre de nouvelles mesures	2 nouvelles mesures	7 nouvelles mesures ont été prises depuis 2015-2016	ATTEINTE
Action 4 Intégrer des considérations écoresponsables lors de l'attribution des contrats d'impression ainsi que dans la gestion du matériel	Nombre de nouvelles mesures	2 nouvelles mesures	4 mesures ont été intégrées à partir de 2015-2016	ATTEINTE
Action 5 Élaborer des outils afin d'informer et de favoriser l'organisation d'événements de manière écoresponsable	Nombre de nouvelles mesures	2 nouvelles mesures	3 mesures ont été réalisées depuis 2015-2016	ATTEINTE
Action 6 Élaborer une politique d'approvisionnement écoresponsable	État d'avancement de la politique	Avoir adopté la politique au 31 mars 2018	Adoption de la Politique d'acquisition écoresponsable en 2019-2020	ATTEINTE après la date prévue

De gauche à droite : **Tire le coyote** • **Little Misty**

Objectif gouvernemental 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

Actions	Indicateurs	Cibles 2015-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
Action 7 Mettre en œuvre un processus organisationnel de prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes (règlements, politiques, stratégies, plan d'action) menées par le Grand Théâtre	Nombre d'actions structurantes	Au moins 10 actions d'ici 2020	Le Grand Théâtre a pris en compte les principes de développement durable dans au moins 10 actions structurantes, mais sans un processus formel	ATTEINTE partiellement

Objectif gouvernemental 1.4

Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

Actions	Indicateurs	Cibles 2015-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
Action 8 Poursuivre la sensibilisation et la formation sur les pratiques en matière de développement durable	Nombre de mesures afin de poursuivre le développement des connaissances	3 nouvelles mesures réalisées	7 actions ont été posées depuis 2015-2016	ATTEINTE

Objectif gouvernemental 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

Actions	Indicateurs	Cibles 2015-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
Action 9 Contribuer à la diversité de l'offre culturelle	Nombre de mesures et d'actions pour favoriser le rayonnement des arts de la scène	4 mesures réalisées	10 mesures ont été réalisées depuis 2015-2016	ATTEINTE
Action 10 Renforcer notre engagement en faveur d'une plus grande accessibilité aux citoyens aux arts de la scène	Nombre d'initiatives visant à accroître la participation des publics aux activités culturelles	3 initiatives réalisées	16 initiatives ont été réalisées à partir de 2015-2016 dont 4 en 2020-2021 : <ol style="list-style-type: none"> 1. Deux vernissages d'œuvres numériques en webdiffusion 2. Participation au parcours d'art public <i>PASSAGES INSOLITES</i> en accueillant une œuvre extérieure interactive 3. Participation au parcours <i>Les Promenades urbaines</i> 4. Participation au parcours culturel citoyen <i>Sans murs ni billets</i> 	ATTEINTE



De gauche à droite : Les Chercheurs d'Or • Dumas

Objectif gouvernemental 5.2

Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

Actions	Indicateurs	Cibles 2015-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
Action 11 Mettre en œuvre des mesures et des actions visant la prévention et la promotion de la santé et de la sécurité au travail	Nombre de mesures et actions	4 nouvelles mesures et actions réalisées	3 actions en 2020-2021, pour un total de 19 nouvelles mesures ou actions réalisées : 1. Ajout de lignes de vie 2. Acquisition d'équipement pour travailler dans les espaces clos 3. Formations spécialisées en santé et sécurité au travail	ATTEINTE

Objectif gouvernemental 8.1

Améliorer l'efficacité énergétique

Actions	Indicateurs	Cibles 2015-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
Action 12 Mettre en œuvre des mesures et réalisation de projets favorisant l'efficacité énergétique	Nombre de mesures et projets	5 nouvelles mesures et projets réalisés	9 nouvelles mesures et projets réalisés de 2015 à 2020	ATTEINTE

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

La Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics en vigueur depuis le 1^{er} mai 2017 permet à toute personne de divulguer en toute sécurité un acte fautif commis ou sur le point de l'être à l'égard d'un organisme public. Conformément à l'article 25 de cette loi, le conseil d'administration a adopté une Politique sur la divulgation d'actes répréhensibles le 13 décembre 2017. La personne responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette loi n'a reçu aucune divulgation au cours de l'exercice 2020-2021.

LA DIVERSITÉ : UNE VALEUR AJOUTÉE

La Société du Grand Théâtre de Québec est soucieuse d'assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle et pose des gestes concrets en ce sens. Ainsi, le Grand Théâtre se montre sensible à la reconnaissance des communautés culturelles dans la programmation de ses spectacles.



De gauche à droite : Orchestre symphonique de Québec • Cédrik St-Onge



CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS PUBLICS

Conformément au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel. Il figure sur le site Web de la Société au www.grandtheatre.qc.ca/gouvernance.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec, ci-après appelée la « Société », a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité de ses administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et le président-directeur général de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, la présidente du conseil et le président-directeur général doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que

les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Le président-directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

Le président-directeur général n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le président-directeur général doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si le gouvernement le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions. Il peut, toutefois, avec le consentement de la présidente du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

La présidente du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer des fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts, et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.



De gauche à droite : **Cindy Bédard** • **Sergio Ouellet**



GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

CAROLE THÉBERGE, ASC •

Administratrice de sociétés certifiée

Nomination : 3 juin 2015

Fin du mandat : 27 mars 2023

Administratrice de sociétés certifiée (ASC), Carole Théberge ajoute à son expertise cet engagement de saine gouvernance et d'éthique essentiel dans nos organisations. Appréciée pour sa détermination, son enthousiasme et son savoir-être, elle place son savoir-faire au service des organismes avec lesquels elle collabore. Bien connue pour ses engagements dans la communauté depuis plusieurs années, en plus de présider le conseil de la Société du Grand Théâtre de Québec depuis 2018, elle siège au conseil de Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), collabore au comité Femmes du Cercle des ex-parlementaires du Québec depuis sa création en 2016, et est membre fondatrice depuis 2018 du Cercle Les Elles du pouvoir, lequel vise à promouvoir et soutenir les femmes en politique. Elle agit également à titre de Lieutenant-colonel Honoraire du 6^e Régiment d'artillerie de campagne des Forces armées canadiennes et préside la Fondation du Sixième. Sensible aux besoins de sa communauté, elle poursuit son engagement auprès du Filon, organisme de cuisine collective et d'indépendance alimentaire de Lévis. Vice-présidente à l'administration, aux communications et aux relations publiques de la CSST de 2008 à 2013, elle fut députée de Lévis et ministre au gouvernement du Québec de 2003 à 2007. On lui doit notamment la première politique d'égalité de l'histoire du Québec « Pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait », qui confirme le Québec comme chef de file en matière de reconnaissance des droits et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette politique inclut l'énoncé de parité sur les conseils d'administration et guide les actions du gouvernement encore aujourd'hui. Récipiendaire en 2011 du prix « Femmes de mérite - Catégorie Services publics » de la YWCA de Québec soulignant l'ensemble de sa carrière et son engagement social, Carole Théberge a également reçu la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec en reconnaissance de son implication active au conseil d'administration du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale de 2008 à 2013 et pour en avoir assumé la présidence de 2012 à 2014, ainsi qu'un Certificat de reconnaissance lors du 20^e anniversaire de la création officielle de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec en 2013.

VICE-PRÉSIDENTE

LOUISE CLÉMENT, ADM.A., MBA •

Directrice régionale - Humance

Nomination : 13 juin 2012

Fin du mandat : 27 mars 2022

Louise Clément œuvre dans les domaines de la gestion stratégique et du management. Elle occupe actuellement le poste de directrice régionale chez Humance, une entreprise qui aide les organisations dans l'élaboration de stratégies de croissance et de performance ainsi que dans la gestion des talents pour soutenir l'atteinte de leurs objectifs d'affaires. Elle a été directrice du développement stratégique chez Joli-Cœur Lacasse Avocats et directrice générale de l'Association des médecins d'urgence du Québec, de la Chambre immobilière de Québec ainsi que de la Société des designers d'intérieur du Québec. Elle est notamment détentrice d'un Executive MBA de l'Université Paris-Dauphine et d'une maîtrise en administration des affaires de l'UQAM. Elle a siégé comme administratrice à divers conseils d'administration dont celui de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ainsi qu'à l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.

TRÉSORIER

GILLES MOISAN, FCPA, FCA ••

Pratique privée

Nomination : 16 janvier 2007

Fin du mandat : 27 mars 2022

Gilles Moisan, comptable professionnel agréé, a obtenu plusieurs distinctions honorifiques. Il agit à titre de conseiller-consultant auprès de nombreux présidents d'entreprises de secteurs d'activités diversifiés (transport, santé, télécommunication, construction, informatique, vêtement, foresterie, aviation). Il a été membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Québec - secteur culture jusqu'en juin 2011, président-directeur général de la Papeterie Saint-Gilles, société artisanale de fabrication de papier fait main jusqu'en 2012 et administrateur, président et directeur général de l'Orchestre symphonique de Québec pendant de nombreuses années.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification



De gauche à droite : **Julyan** • Exposition *Des ailes pour le Grand Théâtre* présentée par Radio-Canada



SECRÉTAIRE

SOPHIE LEFRANÇOIS, AVOCATE, ASC, C. DIR. •

Secrétaire corporative,
conformité et gestion immobilière
Aéroport international Jean-Lesage de Québec

Nomination : 28 mars 2018

Fin du mandat : 27 mars 2022

Administratrice de sociétés certifiée, Sophie Lefrançois œuvre au sein de Aéroport de Québec inc. depuis 2009. Elle siège au conseil d'administration du CHU de Québec – Université Laval depuis 2011 où elle assume la présidence du Comité de recherche, enseignement et évaluation, ainsi que le rôle de présidente substitut du Comité de révision. Elle est membre du Barreau depuis 1991 et détient une maîtrise en droit. Elle est chargée de cours à l'Université Laval depuis 2003 où elle enseigne notamment le droit des obligations, des sociétés par actions, de l'entreprise, des PME ainsi que les valeurs mobilières.

FRANÇOIS TASCHEREAU

Producteur – Les Productions Tashiro

Nomination : 1^{er} novembre 2006

Fin du mandat : 27 mars 2022

François Taschereau est un homme d'affaires et musicien. Il a créé et dirigé pendant 25 ans l'entreprise de logiciels Fortune 1000 qu'il a par la suite amenée en bourse sous le nom de Fortsum solutions d'affaires. Maintenant à la tête des Productions Tashiro, il produit des disques et spectacles et anime le studio de yoga Tashiro à Québec. Il a siégé pendant 20 ans au conseil d'administration de la société 4d arts Lemieux Pilon. Il a aussi siégé aux conseils d'administration de la société de jeux vidéo Sarbakan, du Festival des musiques sacrées de Québec et du Carrefour international de théâtre de Québec.

RICHARD LEGENDRE, T.Sc.A., ASC ••

Veilleur technologique
Service d'information industrielle du Québec

Nomination : 3 juin 2015

Fin du mandat : 2 juin 2019

Richard Legendre est technologue en génie électrique et administrateur de sociétés certifié. Il exerce en pratique privée à titre de consultant en veille technologique et concurrentielle au sein du Service d'information industrielle du Québec qu'il a fondé en 1993. Il est chargé de cours au programme collégial de Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment au Campus Notre-Dame-de-Foy. Depuis 1984, il est membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ). Diplômé du Collège des administrateurs de sociétés, il siège au conseil d'administration de l'OTPQ depuis 1994, où il occupe le poste de vice-président aux affaires professionnelles depuis 2003. Il a siégé au CA de Recyc-Québec (2007-2013) où il a présidé le comité de gouvernance et d'éthique à la fin de son mandat.

ANDRÉE COUTURE, CPA, CA ••

Conseillère en financement d'entreprise

Nomination : 15 mars 2017

Fin du mandat : 14 mars 2021

Comptable professionnelle agréée, Andrée Couture cumule plus de 35 ans d'expérience, dont une vingtaine d'années en financement d'entreprises, au sein d'une importante institution financière. Auparavant, elle a œuvré auprès de firmes comptables reconnues où elle a développé une expertise dans les secteurs de l'analyse financière, comptable et de la juricomptabilité. Elle a également travaillé quelques années au sein du groupe Redressement et insolvabilité d'un important cabinet à titre d'adjointe au syndic pour l'exécution de mandats de faillites personnelles et commerciales, de propositions concordataires et de mises sous séquestre.

Elle a siégé de 1999 à 2015 au conseil d'administration du Groupe Danse Partout Inc., composé de l'École de danse de Québec et de La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec, et a également siégé au comité exécutif à titre de trésorière.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification



De gauche à droite : Terrasse du STUDIOTELUS • ARENA – Œuvre présentée dans le cadre de PASSAGES INSOLITES



RAFAEL PÉREZ

Producteur – Président-directeur général de Coyote Records

Nomination : 3 juin 2020

Fin du mandat : 2 juin 2024

Fondateur de Coyote Records, maison de disques exerçant ses activités dans la Vieille Capitale depuis 2006, Rafael Pérez se consacre à de nombreux projets tant en production, qu'en gérance et en édition. Les productions auxquelles il a pris part lui ont valu au fil des années bon nombre de distinctions telles que Félix, Junos, SOCAN et plusieurs autres. Cofondateur de St-Laurent TV depuis 2017, entreprise de production de séries télé, de séries Web et de films, il s'est mérité de nombreuses distinctions, dont des prix aux Gémeaux, Canneseries, LA Films Awards, Marseille Web Fest, Berlin Web Fest, Cinespace at Houston Cinema and Arts Festival, NYC Web Fest et Séries Mania. Rafael Pérez est également associé chez Joyride Records, entreprise phare dans la musique rap au Québec. Il a siégé à titre d'administrateur au conseil d'administration de l'Ampli de Québec ainsi qu'à celui de la SODRAC avant sa fusion avec la SOCAN.

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

GAÉTAN MORENCY, BAA, M. Sc.

Société du Grand Théâtre de Québec

Nomination : 27 juillet 2015

Fin du mandat : 26 juillet 2025

Cadre supérieur au sein des industries et des milieux culturels à l'échelle internationale et engagé dans leur développement depuis 40 ans, Gaétan Morency est un promoteur convaincu du positionnement des arts et de la culture au cœur du développement durable de nos communautés et un visionnaire à l'origine de plusieurs projets culturels audacieux qui font maintenant école, notamment la TOHU, la Cité des Arts du Cirque de Montréal. Il a été, entre autres, directeur général de l'ADISQ (1987-1992) et vice-président au Cirque du Soleil (1992-2012). Il a siégé à de nombreux conseils d'administration dont celui de la SODEC (1995-2004), de la TOHU (2000-2015), de Culture Montréal (2002-2015) et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (1999-2005). Il siège actuellement au conseil du réseau Les Arts et la Ville qui réunit le milieu des arts et celui des villes et municipalités dans le but de promouvoir et protéger la vitalité culturelle et artistique au niveau local. Il siège aussi sur le comité Arts et Affaires de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec. Monsieur Morency est détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires et d'une maîtrise en management stratégique de HEC Montréal.



De gauche à droite : **Maude Audet • QW4RTZ**

Comme le prévoit la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec*, le gouvernement nomme les membres du conseil, en tenant compte des profils de compétence et d'expérience approuvés par le conseil, après consultation de la Ville de Québec ainsi que d'organismes socioéconomiques et culturels à vocation nationale et à vocation régionale.

Le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec adhère aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Au surplus des biographies des membres qui comprennent leurs compétences, la matrice des compétences des administrateurs a été établie par le conseil comme suit :

	Présidente	Vice-présidente	Trésorier	Secrétaire					PDG
	Carole Théberge	Louise Clément	Gilles Moisan	Sophie Lefrançois	François Taschereau	Richard Legendre	Andrée Couture	Rafael Pérez	Gaétan Morency
Gouvernance	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Relations gouvernementales	●		●			●		●	●
Connaissances sectorielles	●		●		●	●	●	●	●
Communications/relations publiques	●	●	●		●	●		●	●
Marketing		●			●	●		●	
Événementiel	●	●		●	●		●	●	●
Direction d'entreprise	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Administration	●	●	●		●	●	●	●	●
Comptabilité			●		●		●		
Relations de travail				●					
Gestion des risques	●		●	●		●	●	●	●
Droit				●			●		
Construction-ingénierie				●		●			
Haute technologie					●	●		●	
Fondation	●	●							●
Levée de fonds	●	●		●					
Lieu de résidence	Lévis	Lévis	Québec	Saint-Augustin-de-Desmaures	Québec	Québec	Québec	Québec	Sainte-Pétronille
Homme (H)/ Femme (F)	F	F	H	F	H	H	F	H	H
Moins de 35 ans									
Plus de 35 ans	●	●	●	●	●	●	●	●	●



De gauche à droite : Jean-Pierre Zanella • The Blaze Velluto Collection



ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

La Société du Grand Théâtre de Québec est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications. Depuis 2007, elle est assujettie notamment à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de neuf (9) membres. À l'exception du président-directeur général, tous les membres du conseil sont indépendants.

Conformément aux règles applicables, monsieur Richard Legendre et madame Andrée Couture, dont les mandats respectifs sont échus depuis le 2 juin 2019 et le 14 mars 2021, continuent de siéger à titre d'administrateur jusqu'à ce que le gouvernement procède à leur renouvellement tel que recommandé par le conseil d'administration. Les mandats dont l'échéance est prévue au cours du prochain exercice ont donné matière à un processus de consultation amorcé auprès d'organismes et du gouvernement du Québec, en vue d'assurer, tel que prescrit, la présence d'administrateurs de moins de 35 ans.

Le conseil bénéficie d'un appui soutenu par le biais de ses comités qui précèdent chaque séance du conseil. Le contexte difficile engendré par la pandémie a fait l'objet d'un état de la situation à chacune des réunions.

Le conseil a procédé à la nomination des membres de ses comités en reconduisant chacune et chacun dans leur mandat et en désignant monsieur Rafael Pérez à titre de membre du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines.

Dans le contexte de la pandémie liée à la COVID-19, le plan de formation continue instauré en 2019 a été reporté d'une saison à l'autre. La démarche sera remise de l'avant au retour du présentiel.

Au cours de l'exercice 2020-2021, le conseil d'administration a siégé à dix (10) reprises tout en s'assurant d'une période de huis clos à l'ordre du jour afin de permettre des échanges entre les administrateurs sans la présence du président-directeur général. Ces dix (10) séances incluent six (6) réunions extraordinaires. Considérant les réunions du conseil et de ses comités, les membres ont siégé à trente (30) reprises.

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines s'intéresse notamment aux questions relatives à l'éthique, à la gouvernance et à l'évaluation de la performance et de l'efficacité du conseil d'administration, de ses membres et de ses comités. De plus, il s'assure de la mise en place des politiques des ressources humaines, de l'élaboration d'un profil de compétences, des critères d'évaluation du président-directeur général ainsi que de la mise en place d'un programme de planification de la relève des dirigeants. Au cours de l'exercice 2020-2021, le comité a tenu sept (7) réunions, dont une extraordinaire, portant sur les sujets suivants :

- le suivi sur les obligations de la Société en matière de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines et rapport au conseil d'administration;
- le suivi sur les démarches d'accompagnement en ressources humaines, notamment celles qui concernent l'élaboration d'un plan de relève, d'un plan d'action, d'une politique de télétravail et rapport au conseil;
- la prise de connaissance de l'état de la situation à la suite du sondage de mobilisation auprès des employés et rapport au conseil;
- le suivi sur l'état d'avancement des travaux entourant le renouvellement des conventions collectives et rapport au conseil;
- le suivi sur l'état d'avancement des travaux sur la modernisation de *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et rapport au conseil;
- l'application des directives gouvernementales concernant les conditions de travail du personnel d'encadrement, la mise à niveau de l'énoncé des conditions de travail du personnel non syndiqué et d'encadrement, rapport et recommandation au conseil;
- la mise à niveau du profil de la compétence et de l'expérience des administrateurs de la Société et de la matrice des compétences relativement à l'échéance prochaine de plusieurs mandats et du processus de nomination en cours et recommandation au conseil;



De gauche à droite : Lou-Adrienne Cassidy • Scott-Pien Picard



- la mise à niveau de l'évaluation du poste du président-directeur général conformément à la demande ministérielle et rapport au conseil;
- l'élaboration de la liste des attentes à l'égard du président-directeur général pour la période 2021-2022 et rapport au conseil;
- l'analyse des résultats de l'autoévaluation du conseil et de ses comités, l'examen des opportunités d'amélioration et rapport au conseil;
- conséquemment aux consignes gouvernementales relatives à la pandémie de la COVID-19, la préoccupation du comité s'est exprimée par un soutien et suivi assidus des actions de la direction.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rôle du comité de vérification est de seconder le conseil d'administration en matière de reddition de comptes et de l'intégrité de l'information financière et des états financiers. De même, il s'assure de la mise en place de mécanismes de contrôle interne et de la gestion des risques. Dans le contexte de pandémie et de réduction des activités, il a procédé à l'examen des flux de trésorerie et les liquidités de la Société en vue d'en faire rapport au conseil d'administration. Au cours de l'année financière, le comité de vérification a tenu quatre (4) réunions qui ont porté principalement sur les sujets suivants :

- le suivi budgétaire des résultats prévisionnels, des projets relatifs au 50^e anniversaire de la Société et autres suivis financiers et rapport au conseil;
- l'analyse du budget 2020-2021 de la Société pour approbation et recommandation au conseil;
- la réception du plan d'audit du Vérificateur général du Québec pour l'exercice financier 2019-2020;
- l'analyse des états financiers au 31 août 2020 audités par le Vérificateur général du Québec pour approbation et recommandation au conseil;
- l'analyse du rapport annuel de gestion des risques basé sur l'état d'avancement du plan d'action 2018-2019 de la Société et rapport au conseil;

- l'analyse du rapport sur la politique de financement des services publics au 31 août 2020 en prévision du rapport annuel 2019-2020 de la Société et recommandation au conseil;
- dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'audit interne triennal, il a procédé à l'analyse de l'audit interne phase II présenté par l'auditeur qui portait sur le cycle des salaires et de la facturation des services scéniques pour en faire rapport au conseil. Il s'est aussi assuré auprès de la direction du suivi des recommandations contenues à l'audit.

Le comité a eu l'occasion de rencontrer le Vérificateur général du Québec en l'absence des membres de la direction.

AUTRES COMITÉS

COMITÉ DE CONSTRUCTION

L'évolution des différents dossiers de fin de projet de la réfection de l'enveloppe extérieure du Grand Théâtre a donné lieu à cinq (5) réunions du comité de construction en 2020-2021.

COMITÉ DU NUMÉRIQUE

Le comité du numérique dont la mission est de seconder le conseil d'administration en matière de gouvernance des technologies numériques a eu l'occasion de tenir quatre (4) réunions.

COMITÉ FONDATION

Dans un contexte où les activités de financement sont fragilisées par la pandémie, le comité Fondation a suspendu ses activités tout en s'assurant du suivi sur les démarches pour l'obtention du statut d'organisme de bienfaisance auprès des instances concernées.

Les démarches relatives à l'élaboration du plan d'optimisation des ressources ont été reportées en 2022-2023.



De gauche à droite : **FUUDGE** • Ramon Chicharron

Relevé annuel des présences des membres du conseil d'administration et de ses comités

Membres	Conseil d'administration	Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines	Comité de vérification	Comité de construction	Comité du numérique
Carole Théberge	10/10	7/7	-	-	-
Louise Clément	9/10	7/7	-	-	-
Gilles Moisan	9/10	-	4/4	5/5	-
Sophie Lefrançois	10/10	7/7	-	-	-
François Taschereau	10/10	-	-	-	4/4
Richard Legendre	10/10	-	4/4	5/5	4/4
Andrée Couture	10/10	-	3/4	4/5	-
Rafael Pérez*	10/10	6/7	-	-	-
Gaéтан Morency**	10/10	7/7**	4/4**	5/5**	4/4

* Nommé membre du comité le 5 octobre 2020

** Assistance à titre d'invité

Conformément au règlement de régie interne de la Société adopté le 13 novembre 2011, un membre est considéré avoir démissionné du conseil d'administration s'il est absent de trois séances successives, sans en avoir avisé au préalable le président du conseil d'administration ou le secrétaire.

RÉMUNÉRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

PERSONNEL D'ENCADREMENT

Conformément à la décision du Secrétariat du Conseil du trésor du 24 janvier 2017 (CT 317234) d'abolir les régimes de rémunération variable au personnel d'encadrement de certains organismes publics dont la Société, le conseil d'administration a procédé le 27 mars 2019 à des modifications aux conditions de travail du personnel d'encadrement en abrogeant le versement de boni au rendement. Aucun boni au rendement n'a été versé depuis 2011-2012.

HONORAIRES DE L'AUDITEUR EXTERNE

Aucun honoraire n'est versé à l'auditeur externe de la Société. En vertu de l'article 30 de la *Loi sur la Société du Grand théâtre de Québec* (ch. S-14.01), l'auditeur externe est le Vérificateur général du Québec.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société

	Rémunération totale ²
Président-directeur général Gaéтан Morency ¹	170 938 \$
Directeur de l'administration Marc Girard	128 787 \$
Directeur marketing, communications et expérience client Jean-François Ermel	120 426 \$
Directeur de la programmation Michel Côté	113 734 \$
Chef du service de la billetterie Jean Lemieux	103 521 \$

1 La rémunération du président-directeur général est établie par décret du gouvernement selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

2 La rémunération totale tient compte du salaire annuel et des autres avantages imposables. S'il y a lieu, elle inclut également le versement des vacances.



ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société a répondu aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) et du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, notamment par la diffusion sur son site Web des renseignements et des documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès à l'information.

La Société a reçu au cours de l'année financière une demande d'accès à des documents administratifs qui a été traitée dans les délais prescrits.

Aucune demande n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable ou de demande de révision à la Commission d'accès à l'information. La Société n'a tenu aucune activité particulière pendant l'année financière en ce qui concerne l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La politique linguistique de la Société du Grand Théâtre de Québec encadre et adapte à sa mission l'application de la politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration.

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Avez-vous un ou une mandataire?	Oui
Combien d'employées et employés votre organisation compte-t-elle?	Moins de cinquante
Avez-vous un comité permanent?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres de membres du comité permanent au cours de l'exercice? Si oui, donnez le nombre de rencontres :	s.o.
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation?	Oui Diffusée dans un répertoire informatisé destiné aux employés

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation? Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée :	Oui Adoptée le 16 juin 1997, modifiée les 13 novembre 2012 et 7 mars 2018
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée? Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française :	Oui Modifiée les 13 novembre 2012 et 7 mars 2018

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application? Si oui, expliquez lesquelles : Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former votre personnel quant à son application?	Non Aucune activité n'est prévue Diffusée dans un répertoire informatisé destiné aux employés
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------



De gauche à droite : Rachel Therrien Quartet • Laurence Manning Trio

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Au cours de l'exercice 2020-2021, la Société a procédé à la mise à jour du registre des produits et de l'évaluation de leurs coûts. Les coûts des biens et services sont établis sur la base des coûts totaux (directs et indirects). L'allocation des coûts indirects, qui représente la plus large part des coûts totaux, a été effectuée en tenant compte des mêmes hypothèses qui ont servi au calcul du niveau de financement visé.

	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATION PERÇUS ⁽¹⁾ (\$)	COÛTS DES BIENS ET SERVICES (\$)	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT ^(1,2)	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATIONS DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ
Revenus provenant de la tarification								
Billetterie	Valeur marchande	16 juin 2020	Refixation	160 635	1 918 695	8 %	11 %	Promouvoir la diffusion de la culture
Main-d'œuvre scénique	Coût	16 juin 2020	Refixation	428 593	4 041 833	11 %	13 %	Promouvoir la diffusion de la culture
Location de salles	Valeur marchande	16 juin 2020	Refixation	241 752	2 496 882	10 %	11 %	Promouvoir la diffusion de la culture
Présentations de spectacles	Valeur marchande	En continu	Refixation	106 576	1 316 323	8 %	10 %	Promouvoir la diffusion de la culture
Stationnement	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2021	Refixation	68 211	614 840	11 %	13 %	Augmenter les revenus autonomes
Services à la clientèle	Valeur marchande	16 juin 2020	Refixation	5 677	47 187	12 %	15 %	Augmenter les revenus autonomes
Location de locaux	Coût	16 juin 2020	Refixation	28 760	41 071	70 %	73 %	Augmenter les revenus autonomes
TOTAL				1 040 204	10 476 831	10 %	12 %	

Revenus provenant d'une autre source que la tarification

Subventions	4 945 100
Fonds des immobilisations ⁽³⁾	4 931 720
Fonds de développement culturel	-
Commandite	165 460
Intérêts et frais d'administration	34 598
Échanges	5 662

Coûts pour des activités gratuites ou non liées à la prestation des services

Locaux du Conservatoire de musique de Québec	1 238 078
Fonds de développement culturel	-
Échanges	5 662
Activités gratuites ⁽⁴⁾	-
Fonds des immobilisations	48 393
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS	11 122 744

Notes :

- (1) Depuis mars 2020, les activités de la Société ont été grandement affectées par les directives du gouvernement du Québec visant à contrer la propagation du virus (COVID-19). Cela a gravement affecté à la baisse le niveau de revenus perçus affectant par le fait même le niveau de financement atteint.
- (2) En 2020-2021, 80 % du coût des biens et services provient des frais fixes et généraux. Ces derniers, qui sont répartis au prorata des revenus réellement perçus, provoquent des fluctuations annuelles importantes au coût des biens et services de chaque catégorie dues à la variation annuelle importante des revenus provenant des présentations et coprésentations ainsi que des revenus de billetterie. Par conséquent, le niveau de financement atteint dans chaque catégorie varie de façon sensible d'une année à l'autre.
- (3) Cet élément faisait l'objet d'une réserve de l'auditeur indépendant et a été retraité rétroactivement en 2020-2021.
- (4) Accès aux activités gratuites. Raison : rendre accessibles les arts de la scène aux personnes à faible revenu.

COMMANDITAIRES



La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2020-2021.

PARTENAIRE MAJEUR

TELUS

PARTENAIRES FINANCIERS

Alex Coulombe Itée (Pepsi)

Le Cosmos

Chez Rioux & Pettigrew

PARTENAIRES DE SERVICES

Hôtel Château Laurier

Hôtel Best Western Plus / Centre-ville Québec

Radio-Canada

Le Soleil

Astral

Van Houtte







**ANS
À ANIMER
LA CULTURE**